

Séances intermunicipales

Délégation d'Ecublens au Bureau intermunicipal (présidence de juillet 2011 à juin 2012): M. Pierre Kaelin, Syndic

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2011:

- 3 fois sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier.
- 3 fois, sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal:

- APREMADOL – Autorisation de stationnement pour les collaboratrices de terrain des CMS.
- Contributions communales au Musée Encre et Plomb – Point de situation.
- Prix Wakker:
 - Organisation de la journée du 18.06.2011 pour la remise du Prix Wakker aux neuf communes de l'Ouest lausannois.
 - Attribution du montant du prix (constitution d'un fonds).
- Rénovation de la gare de Renens: utilité d'un local commun « accueil district ».
- Plan canicule 2011.
- Surveillance parkings communaux.
- PolOuest – Projet de déménagement dans de nouveaux locaux.
- DEFI (tâches reprises par le CSP).
- Radio District Ouest lausannois (radio sur Internet) – Demande de soutien financier.
- Ouest Roule (facture annuelle).
- Bail à loyer Ouest lausannois.
- Journée de la mobilité douce et du district de l'Ouest lausannois du 23.09.2012 – Point de situation.
- Tour de Romandie 2013 – Point de situation.
- SDOL: - Budget SDOL 2012.
 - Assujettissement à la TVA pour la période 2007-2010.

- Marché du SDOL.
- Logement coordonné à l'échelle de l'Ouest lausannois (étude).
- Organisation SDOL-PALM.

- Salon de l'immobilier.
- Motion ALDI liée au règlement sur la participation par les privés aux équipements communautaires.
- IIC: - Approbation des comptes + rapport d'activité 2010.
 - Approbation budget 2012.
 - Point de situation sur le déroulement des chantiers en cours.
- EPFL – Séance informelle entre les Syndics de l'Ouest lausannois et le professeur Francis-Luc Perret de l'EPFL.
- UCV – Désignation des délégués au sein du comité UCV, Conseils des 50 et Groupes Bourgs et Villages + présidence pour la nouvelle législature.
- Evénements survenus en date du 16 avril 2011 à Bussigny-près-Lausanne.
- Suppléant au comité de la CIP (Caisse Intercommunale de Pensions).
- Remplacement de M. Cerottini à AR-COS.
- Association Lire et Ecrire – Demande de soutien pour 2012.
- Arrêté d'imposition – Taxe sur la vente de boissons alcooliques à l'emporter.
- Organisation du BI suite à la nouvelle législature.
- Transports et urbanisme – Informations diverses.
- City Mobil 2 – Système de transport public électrique – Demande de parrainage.
- Représentation à Valorsa et au comité pour application loi sur l'école de musique.
- LHC (Lausanne Hockey Club) – Facturation pour la prochaine saison.
- Appartements de secours via porta cabines.

La première séance BI fixée au mardi 8 février 2011, s'est tenue au caveau de l'Etat de Vaud, sur invitation de Mme Claudine Wyssa, lors de sa présidence au Grand Conseil.

La première partie de la séance BI du 31 mars 2011, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet.

La première partie de la séance BI du 25 mai 2011, a été consacrée au budget SDOL 2012, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, en présence de Mme Ariane Widmer, cheffe de projet SDOL.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 30 août 2011, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (tels désignation des délégués à l'UCV, tour de Romandie 2013, etc.).

La 2^e partie de la séance du 30 août 2011, a été consacrée à la rencontre des Autorités exécutives du début de législature qui s'est déroulée à la grande salle du Motty, à Ecublens.

La première partie de la séance BI du 2 novembre 2011, a été consacrée au budget 2012 de l'IIC, en présence de M. Rossel.

Séance informelle en date du 20 décembre 2011.

Cette année marquant la fin de la législature 2006-2011, nos félicitations à toutes et tous pour leur réélection au sein de cette nouvelle législature.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région Secteur Ouest

Délégation d'Ecublens au bureau du secteur Ouest (présidence de juillet 2011 à juin 2012): M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu en 2011:

- 2 séances, sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier.
- Faute d'objets à traiter, la séance fixée initialement au 2 novembre 2011, sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens, a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Les principaux objets traités ont été:

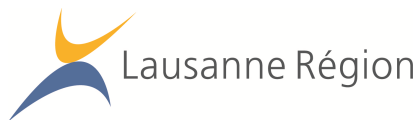
- Informations du président:
 - Commission « Dépendances et Prévention » (anc. Toxicomanie)
 - DUO 15-18.
 - Stand au salon des métiers et de la formation.
 - Etude lieux du tourisme.
 - Trophées PERL.
 - Piscine couverte olympique dans le cadre du projet Métamorphose (suivi du dossier).
 - Fusion communes de Servion et des Cullayes.
 - Commission « Financement régional ».
 - Annonce des départs, pour la fin 2011, de Mmes Valérie Cuenod et Ariane RoCHAT, collaboratrices à Lausanne Région – Promotion économique.
 - Financement de ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) dans le cadre du projet d'agglomération PALM.
 - Commission « Déchets » – point de situation sur la taxe au sac.
- Comptes 2010 de Lausanne Région.
- Budget 2012 de Lausanne Région accompagné de son préavis en vue de l'assemblée générale du 21.09.2011, comprenant entre autres:
 - Affaires régionales.
 - Agglomération (fonctionnement, produits, études, etc.).
 - Promotion économique.
 - Commissions « Intergénération » et « Formation et emploi des jeunes ».
 - Territoire et équipements.
 - Toxicomanie.
 - Participation dispositif lausannois.
 - Etc.
- Projet App-App – Appuis aux apprentis.
- Composition des commissions de la nouvelle législature et notamment composition au Secteur Ouest et présidence.

Cette année marquant la fin de la législature 2006-2011, nos félicitations à toutes et tous pour leur réélection au sein de cette nouvelle législature.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plateformes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région



Délégation d'Ecublens: Municipalité in corpore (assemblée générale), Mme Anne-Claude Gilli-Studer (groupe « Activités sportives »), M. Didier Lannaz (groupe « Bus Pyjama ») et Mme Pascale Manzini (plate-forme « Dépendance/prévention »), Conseillers municipaux.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association, le **bureau de coordination (BC)**, présidé par M. Gustave Muheim, en cette année de changement de législature, a remercié tous les Municipaux sortants ayant œuvré dans l'une ou l'autre des commissions de Lausanne Région, et a reconstitué, en août, toutes ses commissions.

Il a, de plus, suivi attentivement les travaux des groupes et commissions thématiques de Lausanne Région.

A l'interne: les arrivées des uns et les départs des autres

En ce qui concerne le **personnel de Lausanne Région**, le BC a engagé, à 20 %, une nouvelle collaboratrice chargée de communication, Mme Silva Müller Devaud. Il a pris acte de la démission de Mme Ariane Rochat au 31 octobre 2011, de Mme Valérie Cuenoud au 31 août 2011, et du départ en congé maternité de Mme Patrizia Darbellay en décembre de cette même année.

Après 8 années de bons et loyaux services, Valérie Cuenoud a saisi une opportunité professionnelle répondant à ses souhaits pour accomplir une nouvelle tranche de vie. Ses compétences et sa discrétion ont

fait d'elle un noyau fort de notre promotion économique; qu'elle en soit ici sincèrement remerciée !

Quant à sa cheffe Mme Ariane Rochat, l'âme vivace de notre promotion économique, elle a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie ! Après 11 ans d'intense collaboration, Mme Ariane Rochat est partie en novembre à l'autre bout du monde, avec mari et enfant dans ses bagages. Non, elle ne part pas pour une année sabbatique, mais « for ever ». Un cauchemar pour nous, mais un rêve pour elle et sa famille. Ariane nous a donné beaucoup. Puisse la vie le lui rendre au centuple, tel est notre vœu.

Le BC a engagé Mme Irina Sakharova, comme déléguée économique. Celle-ci a débuté son travail au sein de notre association le 1^{er} février 2012. Son assistante a été nommée en la personne de Mme Séverine Turin. Elle a débuté son travail à fin novembre 2011.

Les décisions prises par l'assemblée générale

Le BC a organisé les deux **assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. Lors de la session printanière, tenue au CIGM, le 5 mai, les comptes 2010 ont été adoptés et une présentation de l'évaluation de la prestation DUO 15-18 a été faite aux membres. Les participants ont ensuite suivi attentivement une présentation du CIGM par son directeur M. Jean-Luc Piguet.

Lors de l'assemblée générale d'automne à Prilly, le 21 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2012, ont accepté à l'unanimité les demandes d'adhésion des nouvelles communes de Jorat-Menthue, au 1^{er} juillet 2011, et de Servion, au 1^{er} janvier 2012.

Lausanne Région se réjouit de pouvoir ainsi augmenter sa population de plus de 2'000 habitants. A cette occasion, les communes membres ont adopté, à l'unanimité, la proposition de la commission « Formation et emploi des jeunes », d'initier des cours d'appuis scolaires aux apprentis – APP APP. Ils ont de plus réélu par acclamation M. Gustave Muheim à la

présidence de l'association régionale pour cette législature.

Les différentes interventions du bureau de coordination (BC)

Le BC a aussi organisé les séances des trois **secteurs** de Lausanne Région, au cours desquelles, les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque secteur, ont été présentés.

Outre le suivi des travaux des départements qui vous sont détaillés, ci-après, le BC a accepté la demande de subvention du **Défi Vélo**, à hauteur de Fr. 10'000.- pour cette manifestation qui a organisé des courses à vélo, pour les 15-18 ans, d'avril à juin 2011.

Le BC a aussi souhaité donner un signe régional fort en faveur du nouvel **Opéra**. Il a ainsi attribué à la fondation des amis de l'opéra un montant de Fr. 50'000.- prélevé de son capital.

Pour la deuxième année, une rencontre avec les **Préfètes et Préfets** des districts concernés par le territoire de Lausanne Région a été organisée aux fins de présenter les missions et les actions émanant des trois départements de Lausanne Région.

Le BC, grâce à la présidence de M. Gustave Muheim du conseil de la **Fondation de Beaulieu**, a été régulièrement informé sur les travaux et la gestion de celle-ci.

Au titre d'auditeur, M. G. Muheim siège également à la commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets (**CODE**).

DÉPARTEMENT AFFAIRES RÉGIONALES

Responsable: Mme Marie Savary

Assistante: Mme Fabienne Saugy

Commission « Dépendances et prévention »

Présidente 2006-2011: Mme Raymonde Gyger, Municipale à Bottens

Présidente 2011-2016: Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, vice-président M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens.

La commission « Dépendances et prévention » – anciennement « Toxicomanie » – a abordé les sujets suivants:

- Pour comprendre les raisons pour lesquelles les femmes dépendantes font moins appel au réseau institutionnel sur la région lausannoise que sur le reste de la Suisse, la commission « Toxicomanie » avait, en 2009, lancé une étude **« Femmes en marge, un genre à part »**. Le mandat en a été donné à l'école d'études sociales et pédagogiques. En 2010, l'étude a été présentée, et mise en discussion, auprès des professionnels et politiques, à l'occasion d'une « Journée de réflexion » qui s'est tenue le 11 novembre 2010 à Romanel-sur-Lausanne.

Le groupe de travail a intégré les discussions tenues, à cette occasion, dans ces différents ateliers et a publié cette importante étude, en l'accompagnant d'un résumé des recommandations à mettre en œuvre. Cette étude, qui fait référence en la matière, a été présentée à de nombreuses reprises, en Suisse et à l'étranger.

La commission a souhaité réfléchir à la mise en place de deux recommandations, à savoir la possibilité d'offrir à ces femmes précarisées des rattrapages de base, et de leur offrir un lieu d'accueil.

- Initié en 2010 déjà, le projet de **traduction des newsletters** aux parents de Addiction Info Suisse – anciennement ISPA – a été repris par la nouvelle commission. Addiction Info Suisse n'a pas pu réaliser les résumés, comme prévu initialement. C'est pourquoi la commission a mandaté une journaliste pour résumer ces 8 newsletters. Les détails de la traduction ont été réglés avec l'Espace Mozaïk. C'est en effet un double projet qui, outre le fait d'amener des messages de prévention aux parents migrants, donne l'opportunité à de jeunes migrants, suivis par l'espace Mozaïk, de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention, par la traduction de ces textes. La traduction sera ensuite revue par les interprètes communautaires de « Appartenances ».

Des demandes de subventions ont été faites, notamment au bureau cantonal de l'intégration.

- Pour faire suite aux rencontres « **Etat des lieux du social** » avec les Conseillers municipaux en charge du social, sur les secteurs Nord et Est, la commission « Dépendances et prévention » a remarqué que les Conseillers municipaux auraient besoin de statistiques sociales, mais aussi de réponses concrètes à donner à leurs citoyens en matière de prévention. C'est ainsi que « Rel'ier » a mis sur pied deux **sites internet**, l'un qui regroupe toutes les statistiques sociales, et l'autre, à l'attention du citoyen, pour lui donner les portails d'entrée en matière d'addiction. La commission a suivi le travail de « Rel'ier » et ces sites seront mis en ligne en 2012.

- Le site **www.estimatedesoi.ch**, réalisé en 2010 par la commission « Dépendances et prévention » est hébergé sur le site romand pour les adolescents **www.ciao.ch**. Nous avons le plaisir de vous indiquer que ce site est très apprécié des professionnels et des jeunes. Les professionnels du Tessin nous ont demandé l'autorisation de le traduire pour les adolescents tessinois, ce qui a été accepté par tous les partenaires. En 2011, plus de 97'000 personnes l'ont visité, ce qui représente une très forte affluence. Ce succès fait dire à **ciao.ch**: le chapitre « Estime de soi » représente un plus indéniable pour **ciao.ch** et visiblement les jeunes qui consultent le site apprécient ces pages, puisqu'elles figurent parmi les plus vues de l'ensemble du site **www.ciao.ch**.

- En 2011, nous nous réjouissons de constater que l'information faite à propos du **fonds de prévention** a porté ses fruits, puisque plus de 9 demandes lui ont été adressées:
 - Stand « **Estime de soi** » sur le marché villageois de Belmont.
 - Participation à la « **Semaine de la citoyenneté** », organisée par J-Ouest.
 - Participation à des « **activités estivales et sportives** » pour les jeunes, menées par le TSP de Prilly.

- Participation à deux actions de prévention menées par le TSP de Bussigny, « **un été au parc** » et « **prévention du tabagisme par les pairs** ».
- Participation, sur demande de Lausanne, à l'exposition photographique des travailleuses du sexe de « **Fleur de Pavé** ».
- Participation au **dîner-quizz** organisé par la Préfecture du district de l'Ouest.
- Participation au tournage du film de prévention à l'alcoolisme, réalisé par les jeunes du Semo **Mobilet**.
- Financement de l'opération « **Retrez futé** », à l'occasion de la fête des vendanges de la commune de Lutry.

Nous tenons à rappeler à nos communes membres que ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention.

- Deux Municipaux, dont une Députée, représentent Lausanne Région au sein du groupe d'experts pour la commission cantonale de promotion de la santé et de lutte contre les addictions – **CPSLA**.

Commission « Formation et emploi des jeunes »

Co-présidentes 2006-2011: Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale à Cheseaux et Mme Lauréanne Salamin Michel, Municipale à Bussigny.

Présidente 2011-2016: Mme Michèle Gay Vallotton, vice-présidente Mme Germaine Müller, Municipale à Bussigny.

- La commission « Formation et emploi des jeunes » s'est appliquée, au cours de nombreuses séances, à suivre et peaufiner la mise en œuvre, assurée par Caritas, de son projet-pilote **DUO 15-18**. Ce projet DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social. Trois ans après son démarrage, ce projet-pilote a été évalué au printemps 2011. Il en est ressorti qu'une année supplémentaire était nécessaire pour évaluer un nombre plus important de DUOS. Dès lors, la commis-

sion a reconduit son contrat avec Caritas d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31.12.2012. L'évaluation finale aura lieu au printemps 2012.

Fort de 45 bénévoles, ce projet qui a déjà créé une trentaine de DUOS, peine cependant à « capter » les jeunes. L'évaluation, dont la qualité a été relevée par tous, note que la notion de proximité – aussi bien pour les jeunes que pour les bénévoles – n'a pas été activée. En effet, ce ne sont pas les professionnels des communes qui adressent les jeunes à Duo, mais plutôt les professionnels de la Transition I.

La commission « Formation et emploi des jeunes » a étoffé son offre Duo 15-18 en finançant des cours « Migrants », aux bénévoles de ce projet-pilote qui se voient parfois confrontés à des questions extrêmement pointues en la matière. Cette collaboration avec **l'Espace Mozaïk** d'Appartenances, place ses professionnels comme référents pour les supervisions des bénévoles, mais aussi pour accueillir des jeunes de DUO dans leur groupe de paroles.

Il est à relever que le service cantonal d'enseignement spécialisé et d'aide à la formation – SESAF – a subventionné ce projet à hauteur de Fr. 10'000.- chaque année, et que le financement pour Caritas est, comme il avait initialement été indiqué aux communes, dégressif.

- La commission a aussi accompagné et soutenu la création de **adospro.ch**. Ce nouvel organisme, créé par les étudiants de **adosjob.ch**, propose que toutes les offres de « petits boulots » pour les jeunes soient mises sur leur site, afin qu'ils engagent, rémunèrent et paient les charges sociales des jeunes, après avoir eu un entretien avec eux. Une communication a eu lieu en novembre 2011, mais ce projet peine à démarrer en raison d'une forte caution demandée par le service de l'emploi qui assimile cette association à une entreprise de travail temporaire.
- A l'instar des régions du Nord vaudois et de la Broye, la commission « Formation et emploi des jeunes » de Lausanne Ré-

gion a soumis à ses communes membres, lors de l'assemblée générale d'automne, la demande de financer des cours d'appuis scolaires aux apprentis – **App App**. C'est ainsi qu'après une large communication en novembre 2011, 30 cours pourront être proposés aux apprentis de la région, dès janvier 2012.

Des demandes de financement ont été adressées à l'économie et aux institutions faïtières.

- La coordinatrice a participé à la mise sur pied du projet-pilote **LIFT** qui propose à des élèves de 7^e, identifiés par les professeurs, d'entrer dans une entreprise de la région à raison de 2 heures hebdomadaires. Il débutera en janvier 2012 sur 3 établissements secondaires de la ville de Lausanne et sur un établissement secondaire de l'Ouest lausannois.
- Le site web **www.kifontaf.ch** a été régulièrement mis à jour. Celui-ci continue à être une référence pour les jeunes en recherche de solutions, puisqu'il a reçu près de 50'000 visites en 2011, avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent, dans les temps, une place d'apprentissage, puis un important pic au mois d'août, pour les jeunes qui n'ont pas de solution à la rentrée. Une restructuration complète du site – graphisme et arborescence – est prévue pour 2012.

M. Gustave Muheim représente Lausanne Région au sein du conseil de l'école de l'**EPSIC** – Ecole professionnelle Lausanne.

En conclusion, la commission « Formation et emploi des jeunes » a de gros travaux à réaliser en 2012, soit d'évaluer le projet DUO 15-18, et de mettre sur pied les cours App App. Parallèlement, elle souhaite continuer les réflexions entamées depuis plusieurs années pour faciliter, pour les jeunes, l'accès à une formation.

Commission « Pyjama »

Président 2006-2011: M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne.

Président 2011-2016: M. Michel Odier.

Depuis 2004, le service « Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. En 2011, il a été répondu à plus de 110 e-mails de clients de ce service. Une restructuration complète de ce site a été discutée en 2011, pour être mise en place en 2012.

Cette commission a reçu une délégation de jeunes du conseil des jeunes de Lausanne.

Ce service dessert aujourd'hui 80 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Il a accusé, en 2011, une légère baisse de sa fréquentation.

Commission « Activités sportives »

Président 2006-2011: M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne

Président 2011-2016: M. Marc Vuilleumier.

- Suite au succès de la « Journée sportive régionale » tenue en octobre 2009, la commission avait pris la décision de pérenniser cet événement et de l'organiser tous les 2 ans. Le concept avait été modifié et le nom changé pour devenir « **Dimanche sportif** ». La deuxième édition a donc eu lieu le dimanche 2 octobre 2011, sur 4 pôles dans les communes de Lausanne, Pully, Cugy, Chavannes et St-Sulpice. Les sports ont été présentés par thèmes – sports de balles, arts martiaux, sports nature et sports aquatiques. Cet événement a rencontré un grand succès en accueillant plus de 5'000 visiteurs, soit environ 1'500 participants de plus que lors de la précédente édition.
- Au cours de cette année, le site régional www.guidesportif.ch a été mis à jour. Ce site recense près de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 100 sports. Il a été consulté, cette année, par plus de 88'000 personnes, soit 10 % de plus que l'année dernière. Une refonte complète de l'arborescence et du graphisme est prévue pour 2012.

- La commission a suivi le travail du **Centre intercommunal de glace de Malley** – CIGM – par son représentant au sein du comité directeur du CIGM, M. Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 10-11 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission « Activités sportives » a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de Fr. 415'000.- au déficit d'exploitation 10-11 du CIGM. En remerciement, la direction a offert plusieurs abonnements aux communes concernées pour la saison 11-12 du Lausanne Hockey Club.

Lausanne Région est représentée par son président, M. Gustave Muheim, au sein du groupe technique lausannois « Piscine » pour le projet de **complexe de sports aquatiques**, dans le cadre du projet Métamorphose. La commission est régulièrement tenue au courant de l'avancement de ce dossier par M. Vuilleumier.

Commission « Déchets »

Président 2006-2011: M. Jean-Daniel Luthi, Municipal à Bussigny.

Président 2011-2016: M. Jean-Daniel Luthi.

En l'attente de la détermination du Tribunal fédéral face au recours d'un citoyen de la commune de Romanel, la commission « Déchets » ne s'était pas réunie en 2010. Elle s'est reconstituée et a débuté ses gros travaux à l'automne 2011.

Elle a établi un concept régional, voire cantonal, de taxe au sac « Un sac, une couleur, un prix ». Ce nouveau concept a reçu l'approbation formelle des périmètres Valorsa, Gedrel et de l'usine d'incinération Tridel.

Son objectif est, après avoir largement présenté au début 2012 son concept, qu'il puisse être adopté par une large majorité de communes du Canton.

DÉPARTEMENT AGGLOMÉRATION

Responsable: Mme Patrizia Marzullo Darbellay

Assistante: Mme Fabienne Saugy

Le département agglomération traite des dossiers liés au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ainsi qu'aux transports au travers de la commission éponyme.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

L'année 2011 a été marquée par les travaux de révision du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Le nouveau document de référence (PALM 2012) sera déposé à Berne en juin 2012, afin d'obtenir de nouveaux cofinancements de mesures pour les années 2015-2018.

La communication autour du projet a également été accrue, notamment par l'organisation, en février 2011, d'une séance d'information auprès des Conseillers communaux de toutes les communes du projet.

PALM 2012

En vue du dépôt du dossier PALM 2012 auprès de la Confédération, un mandat de révision du PALM a été attribué au consortium FA2C (Fischer & Montavon Architectes Urbanistes SA) en décembre 2010. Cette étude poursuit les objectifs suivants:

- Confirmer et mettre à jour les objectifs et la stratégie fixés en 2007.
- Intégrer les avancements (études et réalisations) de l'agglomération depuis 2007.
- Proposer à la Confédération une nouvelle liste de mesures A et B pour un cofinancement relatif à la période 2015-2018.

Lausanne Région suit l'avancement des études du PALM qui bénéficient d'une participation financière des communes membres de l'association. Il s'agit de s'assurer de l'avancement des études cofinancées par notre association et de la prise en compte des intérêts communaux dans ces projets.

Etudes finalisées en 2011 dont les résultats ont été intégrés au PALM 2012:

- Etude des « **Installations commerciales à fortes fréquentations (ICFF)** ». Il s'agit d'une étude menée par le Canton dont l'agglomération fait office de pi-

lote pour tester et ajuster les critères cantonaux concernant l'implantation des ICFF. Lausanne Région a participé au suivi du projet jusqu'à la finalisation de l'étude en juin 2011. L'étude a ensuite été validée par les divers schémas directeurs avant d'être intégrée dans le PALM 2012.

- Poursuite du mandat de « **Mobilité douce**, recensement de places vélos (Monitoring) ». Exigée par la Confédération et cofinancée par Lausanne Région, cette étude vise à recenser le nombre de places vélos sur le territoire du PALM. Cette étude a été achevée en 2011.
- « **Parc, nature et paysage** », étude coordonnée avec le service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN), un bureau mandataire a été chargé d'élaborer la stratégie « Parc, nature et paysage » du PALM 2012 qui prévoit en parallèle l'élaboration d'une évaluation environnementale stratégique. Dans ce cadre, Lausanne Région participe au groupe de suivi de cette étude. Afin de tester les résultats et les mesures proposées auprès des responsables techniques des communes, un atelier de travail a été organisé à Bussigny le 10 juin 2011. Les résultats de l'étude ont également été intégrés dans le PALM 2012.

La révision du PALM (PALM 2012) sera soumise aux communes lors d'une consultation publique au printemps 2012. Lausanne Région et Région Morges organiseront, le 21 février 2012, une séance d'information auprès des Conseillers communaux de toutes les communes du PALM.

En complément de ces études pour la révision du PALM, Lausanne Région a également accepté de participer financièrement à la réalisation d'un outil de suivi financier des mesures du PALM. Cet outil sera mis à disposition des communes via leur schéma directeur en 2012.

Bureau du PALM

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM de la manière suivante:

- Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM.

Cette contribution correspond à un 40 % EPT, elle avait été négociée en lieu et place d'une participation financière directe de Lausanne Région. A ce titre, et en collaboration avec le chef de projet du PALM, il s'est notamment agi de:

- Préparer les comités de pilotage (COFIL) du PALM qui se sont réunis à six reprises en 2011, ainsi que les groupes techniques qui précèdent les COFIL.
- Participer à différents groupes de travail, notamment sur la communication du PALM ou le projet des axes forts (Réseau-t).
- Participer et animer les stands du PALM lors des marchés du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) qui s'est tenu à la Blécherette le 9 septembre et du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), le 11 et 12 novembre 2011 au Polydôme de l'EPFL.
- Participer à l'élaboration du budget du fonctionnement du bureau du PALM, ainsi qu'aux études transversales.
- Gérer la comptabilité, les paiements et le suivi de la facturation pour le compte du bureau du PALM.

Coordination avec les instances partenaires

Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, citons notamment:

- **Coordination entre présidents des schémas directeurs**

Préparer et coordonner des séances de comité de pilotage avec les présidents des schémas directeurs et participation aux séances groupes politiques – GROFIL – des schémas.

- **Lobbying auprès des instances cantonales**

Lausanne Région s'attache à défendre les intérêts des communes auprès des instances cantonales. A ce titre, les séances de coordination avec les présidents des schémas directeurs nous ont permis de mettre en place une stratégie commune à l'ensemble de l'agglomération, afin d'assurer un cofinancement cantonal au projet des bus à haut niveau de service (BHNS). Faisant suite à des démarches entreprises auprès du Conseil d'Etat en 2010, ces négociations se sont soldées par un succès, puisque le Conseil d'Etat a décidé d'entrer en matière sur un cofinancement de ces nouvelles lignes de transport public. La participation sera de 20 millions pour le BHNS en priorité A. Une somme équivalente est réservée pour ceux en priorité B.

- **Information auprès des Conseillers communaux**

En lieu et place des deux conférences annuelles organisées principalement à l'attention des exécutifs des communes, Lausanne Région a proposé au COFIL du PALM d'organiser une séance d'information adressée aux Conseillers communaux des 28 communes membres du périmètre compact.

Une plaquette présentant le projet a été élaborée spécialement pour cette occasion et envoyée à tous les Conseillers communaux.

Cette manifestation s'est tenue le 10 février 2011 au centre des congrès de Beaulieu et a rencontré un franc succès. Plus de 600 Conseillers communaux sont venus assister aux présentations des deux Conseillers d'Etat MM. Mermoud et Marthaler, ainsi que des présidents des schémas directeurs et des associations régionales. La Confédération était également représentée par M. Michel Matthey, sous-directeur de l'office fédéral du développement territorial (ARE). M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région, a animé les présentations.

Les partenaires du PALM que sont les schémas directeurs, les TI, les TPM, ainsi que les associations régionales, ont répondu aux questions du public autour de stands organisés à la suite des présentations.

Enfin, en « avant-première » et avec la collaboration de la fondation de Beaulieu, les invités ont été conviés à la visite des nouvelles halles sud du centre de congrès et expositions de Beaulieu qui s'est déroulée en début de soirée.

Loi sur l'appui au développement économique (LADE)

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des schémas directeurs ou des communes selon la LADE¹. En 2011, sur un total de 27 préavis, 8 ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial, total obtenu des prêts et aides à fonds perdu Fr. 160'920.- Cette activité est partagée avec le département de promotion économique, qui s'occupe principalement des demandes de préavis en matière de tourisme et développement économique.

Commission « Transports »

Présidente 2006-2011: Mme Claudine Wysa, Syndique de Bussigny.

Présidente 2011-2016: Mme Claudine Wysa, Syndique de Bussigny.

- **Comptages quinquennaux de trafic individuel et collectif.** En novembre 2011, la commission « Transports » a livré les résultats de la campagne de comptages de trafic TI-TC 2010. Organisée depuis 1975 par Lausanne Région, les données récoltées par cette étude représentent une source d'informations importante pour les communes, le Canton et les entreprises de transports publics.

Menée en partenariat avec Région Morges et le service de la mobilité, qui ont également participé financièrement à cette étude, l'étude inclus éga-

lement les chiffres des CFF, du Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), des transports publics de la région lausannoise (TL), des MBC et des cars postaux.

Les résultats de la campagne ont été présentés en avant-première aux communes lors de l'assemblée générale de l'automne et à la presse à l'occasion de la conférence de presse qui s'est tenue le 4 novembre dans les locaux de Lausanne Région.

- **Guide P + R Parkings Relais:** La commission a également finalisé la création du site www.lausanneparkingsrelais.ch. Ce site, qui remplace l'édition papier du guide, est également pourvu d'une fonction de recherche d'itinéraires qui combinent les transports individuels avec les transports publics. Il oriente le visiteur occasionnel vers le P+R le plus proche de son lieu d'arrivée et l'incite à utiliser les transports publics pour les derniers kilomètres à parcourir. Le lancement du site a été relayé par la presse à l'occasion d'une conférence organisée le 23 juin 2011.
- **Semaine de la mobilité:** la commission « Transports » n'a pas entrepris d'actions spécifiques dans le cadre de l'édition 2011 de la semaine de la mobilité. Mais elle a régulièrement été tenue informée des diverses initiatives communales et cantonales.

Commission « Financement régional »

Président: M. Gustave Muheim

Dans le cadre des activités du secrétariat général, la commission « Financement régional » a été réactivée.

L'objectif de cette commission est de clarifier et proposer les postes liés aux charges des villes centres, dans le cadre de la péroréation intercommunale. La commission s'est réunie à deux reprises en 2011. L'analyse en cours a déjà pu mettre en évidence certaines charges liées aux villes centres. Ce dossier sera repris et finalisé dans le courant 2012.

¹ plus d'informations sur la LADE cf « département Promotion économique »

DÉPARTEMENT PROMOTION ÉCONOMIQUE

Responsable: Mme Ariane Rochat, jusqu'au 30 octobre 2011.

Assistants: Mme Valérie Cuénoud, puis Mme Séverine Turin.

La commission « Promotion économique », sous la présidence de Mme Susanne Perudet, Municipale à Villars-Ste-Croix (secteur Ouest), s'est réunie à 2 reprises.

Comme à l'accoutumée, le présent rapport se veut un document factuel de mise en évidence des divers travaux effectués par le département, qui compte pour sa partie opérationnelle 1,8 EPT. La commission a été informée tout au long des séances desdites activités.

Le compte-rendu 2011 est structuré en cinq têtes de chapitres:

- Prestations directes liées au guichet entreprise.
- Canton de Vaud.
- Actions de valorisation du tissu économique régional.
- Supports promotionnels.
- Représentations, réseautage et formation.

Prestations liées au guichet entreprise

Les aides directes d'appui à la création et au développement des entreprises couvrent les thématiques suivantes:

- Analyse des projets.
- Appui à l'élaboration du plan d'affaires.
- Mise en contact avec les organismes publics et privés compétents, mais également avec un réseau de partenaires régionaux.
- Facilitation des démarches administratives.
- Aides à la recherche de terrains à vocation « activités » et de locaux commerciaux.
- Conseils en matière de fiscalité.
- Recherche de financement.
- Appui à l'élaboration des dossiers de demandes de permis de travail.

72 entreprises (en création ou en développement) ont fait appel à nos services pour des aides directes telles que mentionnées sous référence. Elles sont actives dans des domaines très variés: hautes technologies – services à domicile – activités récréatives, culturelles et sportives.

8 d'entre elles sont des entreprises exogènes.

59 entretiens « tête à tête » avec des porteurs de projets ont eu lieu au bureau du département.

De plus, 15 demandes ont été analysées puis redirigées vers des partenaires spécialistes de la thématique concernée.

Canton de Vaud

Dans le cadre de la LADE (loi sur l'appui au développement économique), 25 demandes de soutien financier (aides à fonds perdus) ont été adressées au département « promotion économique ».

16 d'entre-elles ont fait l'objet de préavis qui ont été acceptés par le département de l'économie.

De plus, les deux départements que sont « agglomération » et « promotion économique » ont répondu à la consultation de la PADE – Politique cantonale d'appui au développement économique.

La responsable du département a pris part à plusieurs groupes de travail:

- **Ecologie industrielle:** le groupe a déterminé plusieurs projets pilotes qui sont en cours d'études dans plusieurs régions du Canton.
- **Base de données terrains:** les travaux du groupe de travail ont abouti à la mise en ligne d'une base de données terrains qui a pour but de répertorier les disponibilités publiques en la matière. Le département a pris contact avec les communes membres de l'association afin d'alimenter cet outil.
- **Signalisation touristique vaudoise:** le dossier confié à l'OTV a vu au printemps 2011 la pose des premiers panneaux d'informations touristiques autoroutiers (Lavaux et Montreux/Vevey). Au terme d'une période d'essai d'environ 2 ans

et en cas de constat positif, la totalité du Canton sera dotée de cette nouvelle signalisation.

- Mobilité entrepreneuriale: un site Internet sera mis en ligne d'ici le début de l'année 2012 dont la mission est d'offrir aux entreprises un outil informatique d'aide à la mise en place de plans de mobilité.
- La déléguée est membre du COGEST du Pôle Vennes.

Actions de valorisation du tissu économique régional

- **Trophées PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne**

16 dossiers ont fait acte de candidature à l'édition 2011 des trophées PERL. Au terme de l'étude des dossiers par le jury, présidé par M. le Syndic Daniel Brélaz, les 4 prix ont récompensé:

- Le premier prix de Fr. 50'000.- à eSmart technologies, Ecublens, pour le développement d'une prise intelligente calculant la consommation d'électricité dans les foyers et entreprises.
- Le deuxième prix de Fr. 20'000.- à MindMaze, Ecublens, pour le développement d'un outil de simulation « portable » permettant aux patients de mieux appréhender la rééducation après un AVC.
- Le troisième prix de Fr. 10'000.- à HGuitare, Lausanne, pour le développement d'une plateforme Internet d'apprentissage de la guitare.
- Le prix coup de cœur du Jury de Fr. 10'000.- à Degonda Rehab SA, Lausanne pour le développement d'un fauteuil roulant conjuguant rotation à 360° et 4 roues motrices.

Les prix ont été remis lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Palais de Beaulieu le 31 mars devant un parterre de plus de 200 personnes et en présence de feu M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud.

A l'issue de la partie protocolaire, M. Christophe Reymond, directeur du Centre Patronal, a donné conférence

sur le thème: l'innovation et la créativité sont aussi des moteurs de croissance des entreprises traditionnelles.

Le département a organisé, à l'attention de tous les candidats aux trophées, une séance d'information liée au financement des entreprises en présence de partenaires experts en la matière.

- **Les ateliers de la ville de Renens / Fondation ASECE, Microcrédit Solidaire Suisse**

Nous poursuivons notre appui financier en faveur de ces deux institutions de soutien aux entreprises, à hauteur de Fr. 10'000.- chacune aux fins de les supporter dans leur budget de fonctionnement.

La déléguée a pris part, au mois de septembre 2011, au séminaire organisé par Microcrédit Solidaire Suisse, qui célébrait le 100^e anniversaire de la naissance de son fondateur, M. Aegler.

- **PACTE, la parole aux actes**

Depuis de nombreuses années, nous collaborons aux travaux de l'association PACTE qui a pour mission la promotion des femmes dans l'économie (niveau individuel ou entrepreneurial). La déléguée a participé à un « café emploi », où il a été présenté les diverses activités des associations régionales et plus particulièrement du département de promotion économique.

- **MIPIM, Marché international des professionnels de l'immobilier, Cannes – Mars 2011**

Il s'agit de la 4^e participation de Lausanne Région à cette convention internationale. La délégation LR était composée de MM. Muheim (président de Lausanne Région) et Sueur (Syndic du Mont s/Lausanne et président du SDNL), ainsi que de Mmes RoCHAT et Darbellay.

Il est rappelé que notre présence à cette manifestation se fait sous l'égide de la Lake Geneva Region (consortium constitué d'une trentaine de partenaires privés, des Cantons de Genève

et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et des deux associations que sont Nyon Région et Lausanne Région) et pour la troisième année consécutive nous avons été présents à cette convention internationale réunissant acteurs économiques et collectivités publiques.

La déléguée économique siège au sein du consortium organisateur de la présence LGR à Cannes.

Tout au long de notre présence, la délégation LR participe à plusieurs événements, conférences ou connexion à des réseaux divers. A l'exemple de: visite et discussions avec des responsables de villes et d'agglomérations, rencontre avec un investisseur français, conférence organisée par la GB sur le thème « dense cities, for better or for worse », conférence organisée par la LGR en présence de MM. les Conseillers d'Etat Mermoud et Unger « opérations urbaines, levier d'investissements privés, de développement économique et culturel », présence à des événements organisés par les CFF ou encore Implenia.
www.lake-geneva-region.org

- **SDNL, Schéma directeur du Nord lausannois**

La déléguée participe aux travaux du « GT économie » mis en place au sein du SDNL par son chef de projet. Le groupe s'est réuni une fois en 2011. La séance fut consacrée à la thématique de l'opportunité d'aménager les terrains avec la fibre optique, ainsi qu'à une réflexion sur l'opportunité de disposer d'une étude « opportunité économique ».

- **CapitalProximité**

Depuis la création de CapitalProximité par les associations régionales (1998), la déléguée est présente au comité directeur. Celui-ci a travaillé principalement sur un nouveau modèle économique qui se veut être un outil inter-cantonal et ainsi bénéficier d'un soutien financier de la Confédération.

Lors de son assemblée générale du mois de septembre 2011, le comité par

la voix de son co-président, M. G.-Ph. Bolay, a présenté des comptes 2010 à l'équilibre et un résultat en terme de finalisation d'opérations des plus réconfortants.

Nous avons également été partenaire/sponsors de la soirée annuelle des partenaires de l'association et à ce titre avec invités plusieurs conférenciers pour discuter sur le thème de « la proximité »: Mmes Jaggi (Microcrédit Solidaire Suisse), Widmer (SDOL) et Gay-Vallotton (commission « formation » LR), MM. Petitpierre (Lausanne Tourisme), de Watteville (Société Swiss Fresh Water, lauréat PERL), Zutter (Lausanne) et Luthier (Programme Alliance).

- **CODEV – Coordination du développement économique vaudois**

La CODEV est composée des représentants techniques des 11 associations régionales vaudoises. Hormis les séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes; l'une est consacrée au développement régional (présidence M. Freudiger, Régionyon) et l'autre est consacrée au développement économique sous la présidence de Mme Ariane Rochat, Lausanne Région. Cette plateforme s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2011. Elle fut présente au colloque organisé par la BCV et la CVCI et lié à la création entrepreneuriale.

- **Bioalps.org**

Cette initiative de valorisation des sciences de la vie sur l'arc lémanique a été initiée, entre autres, par Lausanne Région en 2000. Bioalps a fêté cette année ses 10 ans et Lausanne Région fut évidemment associée à cet anniversaire. Nous avons pu ainsi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les bureaux genevois de Serono, rappeler l'importance des associations régionales dans le tissu économique et la capacité qu'elles ont à initier des projets d'envergure nationale, voire internationale.

Supports promotionnels

Le département a finalisé le cycle d'édition de brochures promotionnelles, par l'impression de la traduction anglaise de la publication « au service des entreprises ».

Représentation, réseautage et formation

Les lignes qui suivent ont pour propos de mettre en évidence l'implication du département au sein du tissu économique régional:

- membre de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), nommée déléguée à l'assemble éponyme depuis 2009 (80 membres représentatifs du tissu économique vaudois) et membre de son business club.
- nous avons été présents:
 - au forum de l'économie vaudoise,
 - au forum économique du Nord vaudois,
 - au premier forum économique de la Côte,
 - sur invitation d'Economie Suisse à visiter la centrale de Gösgen au mois d'avril 2011,
 - à l'assemblée générale de Prometterre,
 - à un événement, organisé par le Consulat de Russie, lié au rapprochement économique et culturel entre la Russie et la Suisse.

Pour la deuxième année, une rencontre avec les Préfètes et Préfets des districts LR a été organisée aux fins de présenter les missions et les actions émanant des trois départements de Lausanne Région.

SYNTHÈSE

Les travaux ont été rendus possibles grâce aux 82 représentants politiques des secteurs et des techniciens sollicités (selon les sujets traités), qui se sont réunis à l'occasion de 98 séances.

Comme le met en évidence le contenu de ce rapport, l'année 2011 a été pour Lausanne Région marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets, malgré le changement

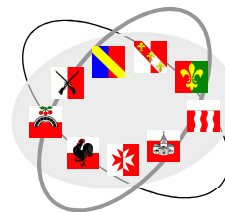
de législature et la constitution des commissions avec les nouveaux Conseillers municipaux.

Si la mise en œuvre de la LADE a engendré un travail opérationnel supplémentaire pour les départements « agglomération » et « promotion économique », elle a permis à Lausanne Région, au travers de sa stratégie, de renforcer sa place au sein du paysage cantonal.

Malgré le départ de deux personnes, et la maternité d'une troisième, Lausanne Région a pu assurer son rôle de plateforme de coordination. Lausanne Région s'attache à mettre en réseau et communiquer les informations entre différents partenaires. Sur plusieurs thématiques, notre association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

♦ ♦ ♦ ♦

Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Préambule

Alors que plusieurs plans de quartier prennent forme peu à peu dans notre région et que de nombreux projets de construction sont en préparation, la situation 2011 sur le terrain laisse apparaître une baisse du nombre de chantiers visités. Ceci dit, l'activité de cette année écoulée représente tout de même, après 2010 et 2009, la troisième plus forte depuis le début de nos statistiques.

Quelques nouvelles du service pour vous annoncer que Mme Inès Guignard, secrétaire à 30% de l'IIC depuis 2006, a été engagée par le service du greffe de la commune de Chavannes-près-Renens à partir du 1^{er} avril 2011. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière. Elle a été remplacée à cette même date par

Mme Suzanne Steiner à qui nous souhaitons la cordiale bienvenue.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des différents services communaux et intercommunaux de notre région, les collaborateurs de la division sécurité au travail de la SUVA, ainsi que ceux de l'administration cantonale du service des eaux, sols et assainissement (SESA) et du service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), notamment.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

ACTIVITÉ

Sécurité du public

Organe de contrôle

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages



Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux.

L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages.

Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public.

Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac).

Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

Cantines de fêtes

Par décision du Bureau intermunicipal, notre service est chargé de contrôler ce type d'installation. A défaut de base légale en la matière, nos contrôles consistent uniquement en un examen visuel et rapide de la situation et des installations en question, ils ne peuvent être confondus avec une expertise technique visant à vérifier l'état des structures porteuses, des toiles et autres éléments de l'installation.

CHANTIERS VISITÉS



185 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitations et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2011.

220 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns:

Travaux terminés durant l'année 2011 à Ecublens

- Démolition de plusieurs bâtiments aux Blévallaires (EPFL).
- Démolition d'un bâtiment à la rue du Villars.
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue du Villars.
- Transformation d'une villa au chemin de la Plantaz.
- Agrandissement d'un bâtiment industriel au chemin de Champ-Colomb (1 grue).
- Construction de plusieurs villas au chemin de la Plantaz (3 grues).
- Construction de plusieurs villas au chemin de la Colline.
- Construction d'une villa jumelle au chemin des Crêts (1 grue).
- Construction de plusieurs villas au chemin de Montaney (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation et commercial à la rue de Bas-senges (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin de Champ-Colomb (1 grue).
- Construction d'un immeuble commercial à la route de Reculan (1 grue).
- Construction de plusieurs bâtiments administratifs à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un local d'archives enterré en Dorigny (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2011 à Ecublens



- Démolition de plusieurs halles industrielles à la route de Reculan.
- Transformation du bâtiment BI à l'EPFL.
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la place du Motty.
- Transformation et agrandissement d'une villa au chemin du Coteau.
- Construction de plusieurs villas au chemin des Vignes (2 grues).
- Construction d'une villa au chemin de la Cocarde (1 grue).
- Construction de deux villas au chemin des Crêts.
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route Neuve (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue du Villars (1 grue).
- Construction de deux immeubles à usage multiple à la route du Bois (2 grues).
- Construction d'un bâtiment administratif au chemin des Champs-Courbes (1 grue).
- Construction de logements pour étudiants aux Blévallaires à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un centre de congrès aux Blévallaires à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un parc solaire sur des bâtiments de l'EPFL.

COMMENTAIRES

Statistique

Un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il ait débuté (en cours de travaux) ou qu'il soit en projet (c'est-à-dire qu'un permis de construire a été accordé). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services techniques communaux, ne font toutefois pas tous l'objet de l'ouverture d'un dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est donc pas obligatoirement égal au nombre de chantiers dont les travaux sont effectivement en

cours, qui lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

405 chantiers ont été visités en 2011, c'est 11% de moins qu'en 2010 (-52). Mais l'activité reste importante puisque l'année écoulée se situe en troisième position du plus grand nombre de chantiers visités après 2010 et 2009.

Deux communes enregistrent une augmentation du nombre de chantiers par rapport à l'année précédente, il s'agit de Crissier (+6) et St-Sulpice (+2), alors que pour Chavannes-près-Renens et Jouxten-Mézery la situation n'a pas bougé. Pour les communes de Bussigny-près-Lausanne (-26), Ecublens (-20), Renens (-8), Prilly (-3) et Villars-Ste-Croix (-3), une baisse du nombre de chantiers visités est constatée.

Cette diminution concerne surtout les travaux de réfection d'immeubles dont le nombre chute de 223 à 185 (-38, -17%) par rapport à 2010. Elle est probablement due en partie à la hausse enregistrée en 2010 des réparations de toitures consécutives aux dégâts occasionnés par l'épisode de grêle de l'été 2009. Une diminution (-19, -20%) du nombre de chantiers de transformation / agrandissement d'immeubles existants est également constatée, alors que le nombre de nouvelles constructions, tous types confondus, est en légère hausse (+8, +6%) par rapport à l'année précédente.

Charte de la sécurité

Plus de 250 000 personnes sont victimes chaque année d'un accident du travail en Suisse, dont un ouvrier de chantier sur cinq ! Un tiers des accidents professionnels mortels ou provoquant une invalidité grave survient sur les chantiers. Au cours des dix dernières années, plus de 280 personnes y ont perdu la vie.

En 2011, tous les intervenants concernés par le travail sur les chantiers se sont réunis avec le soutien de la SUVA, pour conclure une alliance en matière de prévention des accidents, avec pour résultat, la signature d'une charte de la sécurité. Ingénieurs et architectes, associations patronales et syndicats s'engagent à mettre en œuvre les principes directeurs énoncés dans

cette dernière et à respecter strictement les règles vitales de sécurité sur les chantiers.

La charte de la sécurité définit pour chaque intervenant, les principales règles à respecter pour éviter les accidents sur les chantiers. Son message clé est le suivant: « **Stop** en cas de danger, **sécuriser** et reprendre le travail ». Cette charte doit finalement contribuer à ce que la sécurité sur les chantiers soit organisée avec davantage de professionnalisme encore et à ce que les lacunes soient immédiatement corrigées.

La charte de la sécurité constitue un élément essentiel pour la mise en œuvre de la stratégie « Vision 250 vies ». La SUVA a en effet fixé un objectif clair, celui de réduire de moitié le nombre des accidents graves et mortels dans les 10 prochaines années. En chiffre, cela représente 250 accidents professionnels mortels et autant de cas d'invalidité graves. La stratégie « Vision 250 vies » repose sur une série de « règles vitales de sécurité » élaborées sur mesure pour toutes les branches et activités à risques élevés.

Installation de grues



33 grues ont été installées sur les chantiers de la région en 2011. Toutes ont été contrôlées par nos soins. Pour 21 installations des malfaçons ont été constatées. Le tableau ci-dessous montre le type de défauts régulièrement rencontrés. Les chiffres sont exprimés en pourcentage de cas par rapport au nombre de grues contrôlées et sont comparés à ceux de 2010.

Pour la grande partie des malfaçons constatées, les chiffres relatifs sont quasiment

équivalents, voire en légère diminution par rapport à 2010. Les problèmes liés au carnet de grue ont par contre pratiquement doublé. Ce livret n'est pas toujours disponible sur place et dans certains cas, il n'est pas rempli. Chaque intervention sur l'engin doit être en effet inscrite sur ce livret, notamment les informations concernant les expertises, ainsi que les montages et démontages de la grue.

Malfaçons	2011 (33 grues)	2010 (52 grues)
Grue non expertisée	6.1	5.8
Carnet de grue pas à disposition ou pas rempli	21.2	11.5
Mauvaise fondation / calage de la base	15.2	13.5
Zone dangereuse au sol non clôturée	21.2	25.0
Obstacle à la giration (bâtiment, arbre, autre grue, ligne HT, etc.)	12.1	15.4
Mauvais réglage des charges (limites pas respectées)	12.1	13.5
Elingues usées, inutilisables	9.1	11.5
Grutier sans permis de conduire	3.0	5.8

Rénovations, attention à l'amiante !

Depuis le 1^{er} mars 2011, pour obtenir un permis de « construire » relatif à un bâtiment réalisé avant 1990, tout propriétaire a l'obligation de fournir un diagnostic, amiante et autres substances particulièrement nocives, complet de son bien. Ce diagnostic donne notamment des informations sur la présence ou non de ces substances, la localisation de cette présence et des recommandations sur l'urgence et le type d'intervention en vue de l'élimination des matériaux contaminés dans les règles de l'art.

Ceci constitue un pas en avant important dans la direction d'une meilleure protection des travailleurs et des tiers. Faut-il toutefois rappeler qu'une fois l'autorisation de construire, transformer, démolir ou autre

obtenue, il est évidemment essentiel que ce diagnostic soit utilisé dès le début de la planification des travaux. Il a été constaté à plusieurs reprises, cette année, que ce document dormait dans un tiroir, alors que les travaux avaient débuté et que personne sur le chantier n'en avait connaissance...

Il est important de savoir que la plupart des travaux de rénovation intérieure ne nécessitent pas d'autorisation particulière de la commune. Dans ce cas, aucun diagnostic n'est demandé par l'Autorité communale. Or, ceci ne dispense aucunement les entreprises de leur devoir d'identifier de manière approfondie les dangers liés notamment à l'amiante avant de débuter une quelconque déconstruction.

En clair, un diagnostic amiante est obligatoire pour ce genre de travaux également. Cette substance nocive peut en effet se trouver un peu partout, notamment dans la colle de carrelage, les revêtements de sol, les faux-plafonds, les crépis, les joints de vitrage, les matériaux en fibrociment, etc. La situation est d'autant plus périlleuse lorsque les locaux en réfection restent occupés pendant les travaux. Les habitants, le public, pourraient être dans ce cas tout autant exposés aux substances nocives que les travailleurs. En général, ces travaux de réfections intérieures nous échappent, car ils ne nous sont pas annoncés et sont peu visibles de l'extérieur.

1972 – 2011, 40 ans d'existence !



Notre service a passé le cap des 40 ans d'existence. C'est en effet en janvier 1972 que l'inspection intercommunale du travail et des chantiers (IITC) débute ses activités suite à la décision des Municipalités de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-

Renens, Crissier, Ecublens et Renens de créer un service intercommunal chargé de la prévention des accidents dus aux chantiers (sécurité du public) et de l'application des dispositions légales régissant l'occupation des travailleurs.

Avec l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur l'emploi, le secteur de l'inspection du travail a été repris par l'Etat de Vaud. Le service, dont le territoire s'étend aujourd'hui sur tout le district de l'Ouest lausannois avec en plus la commune de Jouxens-Mézery, se nomme dorénavant « Inspection intercommunale des chantiers » (IIC).

Il est géré par la commune de Chavannes-près-Renens, qui est liée par un contrat de collaboration avec les sept autres communes de l'Ouest lausannois, qui lui délèguent les tâches imposées par le règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers, ainsi que l'application de la convention avec la SUVA relative à la sécurité des travailleurs.

Il faut rappeler qu'entre-temps, le service a passablement évolué. En plus de ses activités initiales, l'IITC est notamment chargée entre 1975 et 1988 du placement des chômeurs et des travailleurs à la recherche d'un emploi. En 1988, une convention signée entre la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident et les communes précitées, charge dorénavant notre service de la prévention des accidents professionnels sur les chantiers (sécurité des travailleurs).

L'année suivante, les communes de St-Sulpice et Villars-Ste-Croix adhèrent à l'inspection du travail et des chantiers, alors qu'en 2002, c'est la commune de Jouxens-Mézery qui fait appel à notre service. Puis dès 2009, la commune de Prilly adhère à son tour à l'IIC.

L'inspection intercommunale qui se situait depuis sa création à la rue de Lausanne 11 à Renens a pris ses quartiers depuis 2001 à la route de la Maladière 38 à Chavannes-près-Renens dans le bâtiment de la Chavannette.

Le service était composé jusqu'en 2005 de deux collaborateurs à plein temps. Actuellement, il compte un poste à 100% pour l'inspecteur au bénéfice d'un diplôme

d'ingénieur civil et ingénieur en sécurité,
ainsi qu'un poste à 30% pour la secrétaire.

Les tableaux et graphiques figurant aux
pages suivantes complètent le présent
rapport.

Plus d'informations sur www.iic-ol.ch.

*Laurent Rossel
Inspecteur*

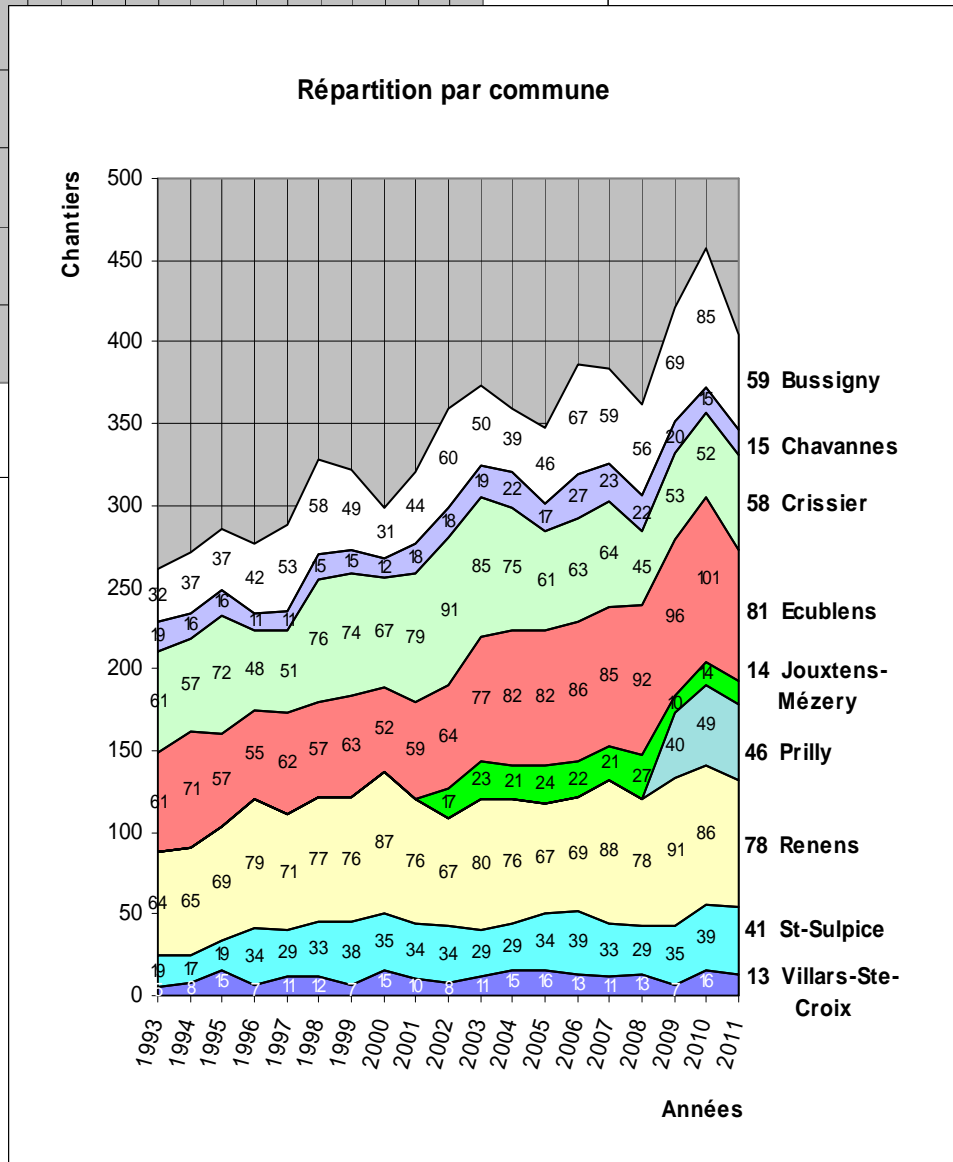
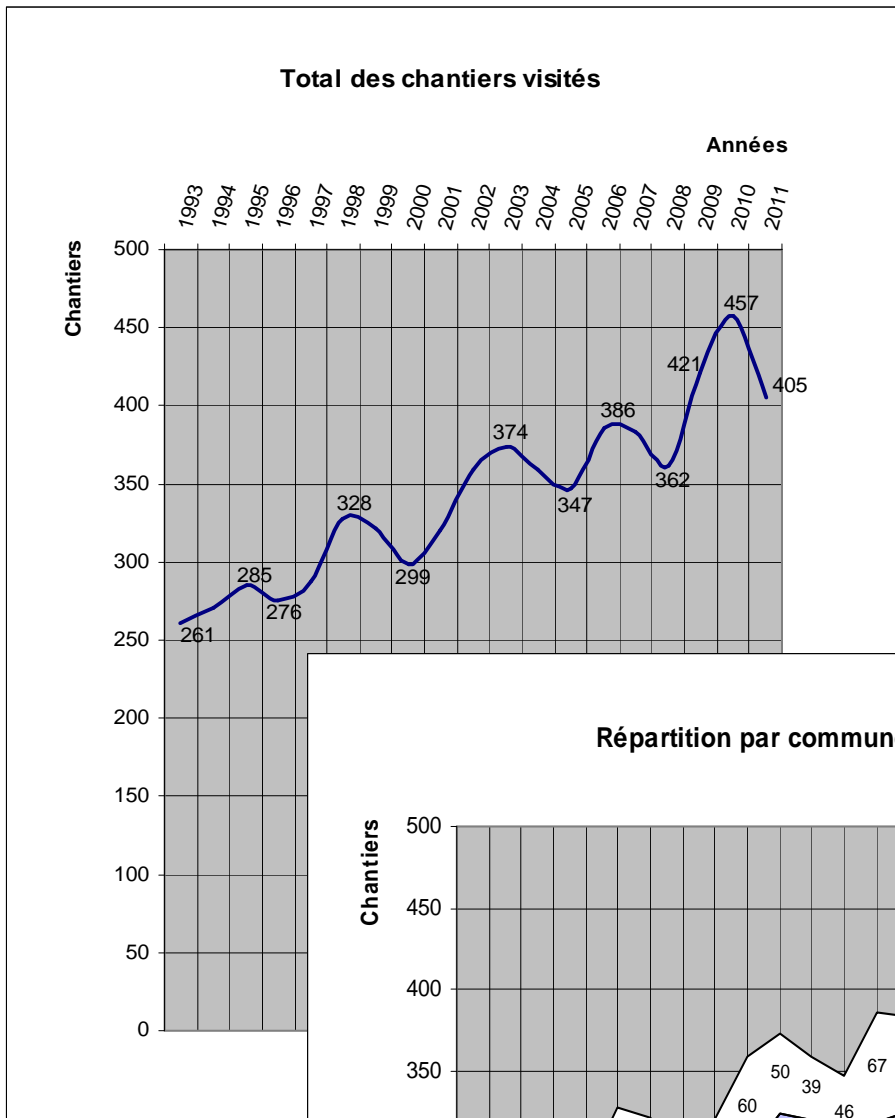
Statistique

		Chantiers en cours au 1.1	Chantiers en cours, nouveaux	Chantiers visités, total	Chantiers non débutés au 31.12	Chantiers traités, total	Chantiers terminés	Chantiers en cours au 31.12	Visites effectuées	Contrôles de monte- charges	Contrôles de grues	Contrôles de cantines de fêtes	Total des contrôles
Bussigny	2011	19	40	59	14	73	43	16	109	-	2	4	115
	2010	21	64	85	13	98	66	19	144	-	3	3	150
Chavannes	2011	5	10	15	6	21	5	10	50	-	3	-	53
	2010	6	9	15	6	21	10	5	34	-	3	-	37
Crissier	2011	19	39	58	21	79	42	16	132	-	3	2	137
	2010	15	37	52	16	68	33	19	111	-	6	2	119
Ecublens	2011	36	45	81	12	93	48	33	220	2	12	1	235
	2010	49	52	101	9	110	65	36	213	3	15	1	232
Jouxens-Mézery	2011	6	8	14	13	27	4	10	46	-	2	-	48
	2010	5	9	14	13	27	8	6	32	-	3	-	35
Prilly	2011	16	30	46	9	55	29	17	104	-	3	-	107
	2010	20	29	49	8	57	33	16	119	-	5	-	124
Renens	2011	29	49	78	12	90	62	16	157	2	-	1	160
	2010	39	47	86	8	94	57	29	196	2	6	2	206
St-Sulpice	2011	14	27	41	10	51	19	22	135	-	8	-	143
	2010	16	23	39	18	57	25	14	95	-	6	-	101
Villars-Ste-Croix	2011	6	7	13	-	13	6	7	25	-	-	-	25
	2010	3	13	16	-	16	10	6	29	-	5	-	34
Total	2011	150	255	405	97	502	258	147	978	4	33	8	1023
	2010	174	283	457	91	548	307	150	973	5	52	8	1038

Chantiers visités,
classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations / agrandissements		Démolitions / déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage
Bussigny	41	69.5	10	16.9	1	1.7	3	5.1	1	1.7	3	5.1	59/14,6	
	52 / 88.1%						7 / 11.9%							
Chavannes	6	40.0	4	26.7					3	20.0	2	13.3	15 / 3,7	
	10 / 66.7%						5 / 33.3%							
Crissier	31	53.4	15	25.9	4	6.9	7	12.1			1	1.7	58/14,3	
	50 / 86.2%						8 / 13.8%							
Ecublens	18	22.2	14	17.3	5	6.2	16	19.8	9	11.1	19	23.4	81/20,0	
	37 / 45.7%						44 / 54.3%							
Jouxten-Mézery	3	21.4	3	21.4			7	50.0			1	7.2	14 / 3,5	
	6 / 42.8%						8 / 57.2%							
Prilly	22	47.8	5	10.9	4	8.7			11	23.9	4	8.7	46/11,4	
	31 / 67.4%						15 / 32.6%							
Renens	45	57.7	13	16.7	3	3.8	2	2.6	10	12.8	5	6.4	78/19,2	
	61 / 78.2%						17 / 21.8%							
St-Sulpice	11	26.8	7	17.1	6	14.6	7	17.1	7	17.1	3	7.3	41/10,1	
	24 / 58.5%						17 / 41.5%							
Villars-Ste-Croix	8	61.5	1	7.7			2	15.4			2	15.4	13 / 3,2	
	9 / 69.2%						4 / 30.8%							
Total	185	45.7	72	17.8	23	5.7	44	10.8	41	10.1	40	9.9	405 / 100%	
	280 / 69.2%						125 / 30.8%							

Chantiers visités, évolution depuis 1993



Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

*Délégation d'Ecublens aux séances du comité directeur + membre du bureau:
M. Michel Farine, Conseiller municipal*

Préambule

Comme annoncé dans le rapport d'activité 2010, l'année 2011 a été particulièrement calme au sein des groupes de travail au profit du développement et de l'application du concept AGILE, mis à part le groupe qui s'occupe du projet « Schéma directeur du système d'information de la PCi vaudoise »; ceci a eu pour effet de confirmer la mise en attente des nouvelles projections du calendrier prévu pour l'application de l'entrée en vigueur du projet AGILE.

Suite du projet AGILE (réforme de la PCi vaudoise)

En date du 1^{er} décembre 2011, une séance d'information aux membres des CODIR des ORPC du Canton s'est déroulée à Jongny, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro.

Certains chapitres du nouveau projet de la loi cantonale ont été largement commentés par les responsables des divisions techniques du SSCM. Mme la cheffe du département de la sécurité et de l'environnement en a redéfini les lignes directrices principales et la nécessité de ressentir au niveau politique, le désir d'œuvrer ensemble à l'acceptation du projet; celui-ci est aujourd'hui prêt à être présenté dans le cadre des institutions politiques cantonales (CE, GC, commissions, etc.); cependant, aucune date n'a été annoncée dans le calendrier 2012 et la perspective des élections cantonales vaudoises arrivant en mars, pourrait avoir une influence sur un éventuel report.

En ce qui concerne la région PCi Ouest lausannois, l'intégration de la commune de Prilly en son giron a été traitée dans le domaine technique (personnel incorporé, matériel et constructions de base), en accord entre les commandants respectifs; le domaine tactique et opérationnel est actuellement revu et restructuré dans le

cadre du nouveau dispositif de la région Ouest lausannois (ROL à 8 cnes). Pour ce qui est du domaine politique, les projets de nouvelle convention liant les huit communes du nouveau district sont en cours d'élaboration et leur mise au net prévue dans le cadre des activités du comité directeur ROL et des représentants de la commune de Prilly, dans les séances prévues au premier semestre 2012.

On peut envisager que l'adoption des nouveaux statuts et l'acceptation des bases légales déclarant la nouvelle région PCi du district de l'Ouest, soient programmées pour le milieu du deuxième semestre de cette année 2012.

La mise en attente du projet AGILE a néanmoins permis une adéquation avec le droit fédéral, puisque la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Protection de la population

Instauré depuis le 1^{er} janvier 2004 et confirmé dans les nouvelles bases légales en vigueur depuis ce début d'année, ce concept garde toute sa valeur et les partenaires cités ci-dessous sont régulièrement confrontés dans l'exercice de la collaboration intersécuritaire. Ces partenaires sont et s'activent dans les domaines:

- La police, ordre et sécurité.
- Les sapeurs-pompiers, sauvetage et lutte contre les sinistres en général.
- Les services de la santé publique, premiers secours et prise en charge médicale.
- Les services techniques, approvisionnement, évacuation et infrastructures.
- La protection civile, protection, assistance et appui.

L'ORPC ROL, en charge de la coordination des engagements de la zone d'entraide « Centre » du Canton, regroupant aujourd'hui les ORPC de Cossonay, Gros-de-Vaud, Moudon, Oron, Lavaux, Lausanne-Est et lui-même, adapte ses processus de travail et forme ses cadres et personnel à cette mission. Il est à noter que de ces 7 régions restantes à ce jour, seules 3 devraient subsister avec la restructuration à 10 régions, soit Gros-de-Vaud, Lavaux-

Oron et l'Ouest lausannois. En parallèle, la collaboration avec les partenaires PolOuest et les SDIS du district se poursuit et va encore s'amplifier à partir de cette année 2012.

Bilan de capacité de l'ORPC-ROL

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois – FIROL, compte 85 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2011. Cet effectif demande un entraînement fréquent et son renouvellement est une tâche continue de la direction de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la compose permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens y relatifs à l'attention des Autorités et des services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que dans la durée.

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement.

Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2011, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 806 incorporés formés, 358 en réserve et inactifs, soit une augmentation d'environ 11 % par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Cette augmentation relative est due à l'enregistrement des contingents de milice provenant de la commune de Prilly. On peut constater que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en risque de diminution permanente (exemple 2011, 46 arrivées pour 99 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

46 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétences du SSCM à Gollion (CCPP).

65 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres d'instruction de Gollion, de la Rama à Lausanne, de Schwarzenburg et ainsi accompli 239 jours de service. L'augmentation sensible des participants et jours de service de cette catégorie est aussi due à la prise en compte des paiements de galons, instaurés dès le 01.01.2010.

16 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promues à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit: 1'129 personnes – 2'824 jours de service)

* **Remarque:** la même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos.	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des neuf journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	668	1'502
2	Maintien de la capacité d'intervention de la formation d'intervention régionale.	114	330
3	Entretien du matériel et des constructions.	70	212
4	Services d'utilité collective, interventions.	277	780
	Totaux	1'129	2'824

Commentaires par position:

1. Ces cours concernent les domaines du suivi (renseignement), de la télématique (transmissions), de la protection atomique, bactériologique et chimique (NRBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planification y sont compris.
2. La FIROL (formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois) a été entraînée dans des services « ad hoc ». Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2011, comme en 2010, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective ce qui a pour effet de baisser le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique.
3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.
4. L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit:

- Appui à la police cantonale dans le cadre de l'opération « Gemelle » battue et recherche des deux jumelles disparues en début d'année 2011, dans la région de St-Sulpice; engagement en situation d'urgence, en renfort à la région PCi de Morges, les 14 et 15 avril 2011.
- Engagement en situation d'urgence, la nuit du 29 juin 2011, ouverture d'une construction de PCi pour assistance et hébergement des sinistrés d'un incendie d'immeuble à Renens.
- Appui en réseau radio et télématique, sanitaire et logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer, Ecublens, les 2 et 3 juillet 2011.
- Suite des planifications des mesures d'organisation en cas de canicules,

ainsi que dans les cas de pandémies (grippes H5N1 et H1N1).

- Formation et perfectionnement des contingents engagés au montage et à l'utilisation des tentes spéciales du SEVEN « installations UTILIS » en collaboration directe avec l'ORPC Lausanne-Ville et le SPSL (sapeurs-pompier professionnels de Lausanne).
- Appui et collaboration avec le Team COSADOCA – Consortium de sauvegarde du patrimoine documentaire en cas de catastrophe (ACV-UNIL-EPFL) dispensé dans le domaine de la technique de sauvegarde des objets, lors d'un cours de perfectionnement pour spécialistes, aux Archives cantonales à Chavannes-près-Renens.
- Festival suisse des chœurs d'enfants et de jeunes – SKJF (2-5 juin 2011) Lausanne et région. Les ORPC des régions Lausanne-Ville, Lausanne-Est, Lausanne-Nord et Ouest lausannois ont été engagées du 1 au 6 juin 2011, dans le dispositif régional d'hébergement de plus de 1'200 jeunes et accompagnants, mis en place et conduit par les directions d'ORPC et leurs services logistiques.
- World Gymnaestrada Lausanne du 10 au 16 juillet 2011.

Dans le cadre de l'opération de soutien apportée à l'organisation de cette grande manifestation, l'ORPC Ouest lausannois a fourni plusieurs prestations, dont 21 spécialistes, la semaine du 6 au 10 juin, qui ont aménagé des voies d'évacuation particulières, au bénéfice des mouvements de plusieurs milliers de spectateurs qui ont assisté aux spectacles proposés sur le site du Centre intercommunal de glace de Malley. Du 4 au 22 juillet 2011, plus de 80 miliciens de la ROL (365 jours de service), dirigés par les cadres professionnels, ont renforcé les dispositifs d'accueil, ravitaillement et hébergement, mis en place par l'organisateur et les communes concernées, principalement au profit de la commune de Chavannes-près-Renens,

sur les sites de la Plaine et de la Concorde.

- Exercice «TRANO 11» PCO Centre Blécherette, Le Mont-sur-Lausanne, selon concept validé par l'EMCC et rassemblant les instances sécuritaires civiles et militaires du Canton les 10 et 11 novembre 2011.

La direction de l'ORPC ROL et les officiers de piquet de milice ont participé au déroulement de l'exercice, soit dans le cadre de la régie de l'exercice ou comme officier de liaison et de piquet régional, engagés au gré du scénario.

- Téléthon 2011, 2 et 3 décembre. Exploitation des sites de collecte et logistique générale, avec la précieuse collaboration des Municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens, des services d'incendie et de secours de Chamberonne et Renens, des bénévoles de Chavannes-près-Renens et environs et de diverses sociétés de musique. C'est le magnifique montant de Fr. 90'000.- qui a été versé au compte de la collecte 2011.

Constructions de l'ORPC et abris privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les dix constructions de protection, les trois locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlé par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

24 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année; elles sont réparties dans les catégories suivantes, 16 du domaine privé, 6 des sociétés locales des communes et 2 pour l'usage d'une commune.

La fondation AFIRO est toujours locataire d'une partie de la construction PCi des Baumettes à Renens; elle continue son activité de formation des métiers de cuisine et la réalisation de prestations en préparation de repas acheminés sur des sites extérieurs. La fin du bail et le retour du dispositif dans les nouveaux locaux de l'ave-

nue de Provence, à Lausanne, est en principe prévue pour le 30 avril 2012.

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris se sont déroulés selon le programme établi à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 298 abris qui ont été visités dans les 2 phases; 262 sont conformes et en ordre; les 36 autres seront reconduits en 2012. La reprise de ce potentiel de protection et de son entretien sur le programme informatique se poursuit et sera certainement restructuré dans le concept AGILE et sa nouvelle commission désignée dans le domaine informatique élargi.

Personnel professionnel et administration

L'effectif du personnel professionnel représente 710 % d'ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2011. Après avoir traversé une période difficile les deux dernières années en raison d'un sous-effectif du personnel jusqu'en octobre 2010, l'année 2011 s'est déroulée dans de bien meilleures conditions, avec l'arrivée en mars du chef logistique et technique et le passage d'un préposé à l'entretien du matériel et des constructions de 50 à 100 % de son temps de travail. Le contingent ici atteint devrait pouvoir assumer sans augmentation, les charges et responsabilités de fonctionnement de la nouvelle région de la ROL à 8 communes associées.

Conclusions

L'ORPC ROL dispose aujourd'hui d'un potentiel en agents professionnels adapté et compétent, prêt à relever les défis de la nouvelle structure régionale. L'attention portée au maintien de la capacité, du dynamisme et d'un fort contingent d'encadrement de milice, doit rester une priorité de tous les instants. C'est en garantissant ces efforts continus que l'ORPC consolidera son niveau opérationnel et sa fiabilité.

Le soutien technique du SSCM et politique des Autorités communales contribuent grandement à cet état de fait et confortent les acteurs de l'ORPC ROL dans leur engagement.

*Le Commandant de l'ORPC ROL
Lt col Pierre Annaheim*

◆ ◆ ◆ ◆

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation d'Ecublens: Mmes Anne-Claude Gilli-Studer et Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale

Chargés de porter une réflexion sur les différentes thématiques en lien avec la jeunesse de notre district et d'apporter également leur soutien aux actions déployées par le groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, les Municipaux membres de Plateforme Jeunesse se sont réunis à trois reprises en 2011 (4 février, 7 juillet et 5 octobre 2011).

Avant de décrire les différents projets qui ont été mis sur pied, signalons que 2011 a été marquée par des changements importants au niveau de l'équipe de la plateforme, en lien avec le renouvellement des organes exécutifs intervenu dans le cadre des dernières élections communales.

A la suite des élections, cinq Municipaux ont ainsi quitté la plateforme:

- Bussigny M. Laureane Salamin Michel
- Chavannes M. Pierre Delisle
- Crissier M. Michel Walter
- Prilly M. Etienne Lassere
- St-Sulpice M. Jean-Charles Cerottini.

Au 1^{er} juillet 2011, une nouvelle équipe a été constituée. Plateforme Jeunesse est dès lors composée des Conseillers municipaux suivants:

Bussigny

- Mme Germaine Muller
- M. Jean-Claude Glardon

Chavannes

- Mme Manon Fawer
- M. Jean-Pierre Rochat

Crissier

- Mme Michelle Beaud

Ecublens

- Mme Pascale Manzini
- Mme Anne-Claude Gilli-Studer

Prilly

- Mme Anne Bourquin Büchi

Lausanne

- M. Oscar Tosato (invité régulier)

Renens

- Mme Myriam Romano Malagrifa
- M. Jean-Pierre Rouyet

St-Sulpice

- M. Yves Allemann

Villars-Ste-Croix

- Mme Suzanne Perrudet.

M. Nicolas Perelyguine, délégué jeunesse de Renens, en sa qualité de président du groupe Coordination Jeunesse qui rassemble presque tous les professionnels en charge de la jeunesse dans le district, groupe qui est soutenu par la plateforme, participe également régulièrement aux séances.

La présidence de Plateforme Jeunesse a également subi une rocade puisque M. Jean-Claude Glardon a souhaité se retirer de cette fonction au début de la nouvelle législature 2011-2016. Mme Manon Fawer, Municipale à Chavannes-près-Renens, l'a remplacé à ce poste.

Le groupe tient ici à remercier très sincèrement tous les membres de l'équipe de la précédente législature pour le travail accompli au sein de la plateforme. Un merci tout particulier à son président sortant, M. Jean-Claude Glardon, pour son engagement et les nombreux projets portés sous sa présidence. Le groupe salue ici également la venue des nouveaux membres. Des remerciements tout particuliers sont aussi adressés à Mme Dominique Ziegler, de la commune de Bussigny, qui a accepté de continuer à assurer la prise des procès-verbaux durant les séances et à soutenir la présidente dans les différentes démarches en lien avec son activité.

A titre d'information, rappelons que le budget de la plateforme est constitué par une participation des huit communes de l'Ouest lausannois à hauteur de 20 centimes par habitant. La participation com-

munale a été réajustée en 2010, passant de 35 à 20 centimes, les montants provisionnés n'ayant jamais été totalement dépensés.

Dans le cadre de sa mission générale, Plateforme Jeunesse a soutenu plusieurs actions phare en faveur de la jeunesse. Les points marquants de cette année sont résumés ci-dessous:

Tournoi intercommunal de foot en salle

La plateforme a assuré le financement du 2^e « Tournoi intercommunal de foot en salle de l'Ouest », organisé par Coordination Jeunesse. Ce tournoi a eu lieu au collège de la Planta le 9 février et a permis à environ 150 jeunes, soit 20 équipes, de s'affronter dans une ambiance festive. Un beau succès pour une très belle action coordonnée avec les différents acteurs de la jeunesse de l'Ouest lausannois.

Semaine de la citoyenneté

Un premier bilan mitigé est tiré de la 1^{ère} édition de la « Semaine de la citoyenneté », qui s'est déroulée du 30 mai au 4 juin en différents lieux du district, soit à Prilly, Bussigny, Crissier, Chavannes et Renens. Si cette manifestation avait un bel agenda, avec des activités variées (théâtre-forum, tournoi de foot, fresque murale, film-débat, hiphop, etc.) et des partenaires engagés (PolOuest, Pro Vélo, Centres d'animation, délégués à la jeunesse, travailleurs sociaux de proximité, etc.), le président du groupe Coordination Jeunesse, Nicolas Pereyguine, a malgré tout constaté que les jeunes se sont finalement très peu déplacés entre les communes.

Une analyse plus approfondie des causes de ce manque de mobilité sera portée par les membres du groupe Coordination Jeunesse afin d'améliorer la participation en 2012. Les organisateurs sont toutefois satisfaits des synergies mises en place avec les nombreux professionnels qui ont participé à cet événement.

Rappelons que cette manifestation a également été financée cette année par le CIPRET (Centre d'information pour la prévention du tabagisme) et Lausanne Région. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Dîner-quizz « EnQuête de formation »

Le 30 novembre 2011, un dîner-quizz « EnQuête de formation » a réuni une trentaine de personnes autour d'un repas organisé par l'équipe de Mobilet dans ses locaux à Renens. Sous le thème de l'insertion professionnelle, des patrons d'entreprises et des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un stage se sont ainsi rencontrés dans un cadre plus décontracté que celui d'un entretien d'embauche. Les échanges ont été facilités par des jokers, professionnels de l'insertion. Destiné à des jeunes de 9^e année dans les écoles de l'Ouest lausannois, cet événement avait pour objectif particulier de permettre aux jeunes et aux patrons de dialoguer très ouvertement sur la manière de se profiler dans la recherche d'un poste, sur ce qui est attendu d'un jeune postulant, etc. Avec le soutien de la plateforme, cette action a été mise en place par le Conseil régional de prévention et de sécurité de l'Ouest lausannois (CRPS), en collaboration avec la ville de Renens et les services de l'orientation scolaire et professionnelle.

Autres projets

La plateforme a également obtenu un retour régulier des différentes actions menées dans le cadre de la commission « Formation et emploi des jeunes » de Lausanne Région (projets-pilotes Duo 15-18 et LIFTS, ADOSPRO.CH, mesure APP-APP pour les principales).

S'agissant de la thématique des travailleurs sociaux de proximité (TSP), les membres de la plateforme ont régulièrement échangé sur ce thème. Conscients de la nécessité de développer une plateforme des travailleurs sociaux de proximité, engagés par les différentes communes du district, elle s'est positionnée très clairement en faveur d'une telle démarche. Cette position a notamment été renforcée par le retrait, en juin 2011, des communes de Bussigny, Villars-Ste-Croix et Chavannes de l'entente intercommunale qu'elles avaient constituée pour le travail dans le domaine socio-éducatif.

D'autres mesures ont également été présentées tout au long de l'année à la plateforme par nos différents partenaires. Le

nouveau passeport vacances d'automne de la ville de Lausanne en est un exemple; organisé en partenariat avec des entreprises, ce nouveau passeport, orienté monde professionnel, vise à faire découvrir en immersion sur 1 à 2 jours différents métiers à des jeunes entre 13 et 17 ans. Ce projet fera l'objet d'une attention toute particulière du district afin d'évaluer la pertinence d'un développement dans la région.

Dans le cadre du CRPS (Conseil régional de prévention et de sécurité) mis en place dans notre district par M. E. Roy, Préfet, et auquel participent, entre autres partenaires, le/la président/e de la Plateforme Jeunesse et le président du groupe Coordination Jeunesse, N. Perelyguine, plusieurs actions d'information et de prévention primaires ont été développées dès la rentrée scolaire 2011, notamment des soirées d'information aux parents issus des communautés étrangères.

Le 8 décembre, un apéritif de fin d'année, offert par la commune de Chavannes-près-Renens, s'est déroulé dans les locaux du SDIS-Chamberonne. Y étaient invités les membres de la plateforme et ceux du groupe de Coordination Jeunesse, ainsi que de nombreuses convives dont les présidents des corps délibérants des communes partenaires.

En conclusion...

Plateforme jeunesse a tout au long de l'année débattu, réfléchi et soutenu différents projets importants pour la jeunesse de notre région. En sa qualité de groupe d'échanges, qui réunit les Municipaux des huit communes du district et de Lausanne, tous convaincus de l'importance d'agir ensemble, elle a en 2011 continué à faire la promotion d'actions intercommunales autour de thématiques très diverses: sport, prévention et insertion professionnelle notamment.

Ce lieu d'échange et de réflexion, au-delà des projets qui y naissent, favorise également le développement de la coordination au niveau intercommunal, élément important si nous souhaitons que les actions soutenues par la plateforme fassent sens auprès des jeunes. Réfléchir et agir de manière coordonnée et cohérente: voici

peut-être là aussi une de nos principales réalisations de 2011 !

Merci à toutes et à tous pour votre engagement renouvelé tout au long de l'année.

*Manon Fawer
Présidente*

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour l'Accueil de jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



*Délégation d'Ecublens: M. Pierre Kaelin,
Syndic, délégué municipal et Mme Pascale
Manzini, présidente du comité*

Composition du comité de l'AJESOL

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2011:

- Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, présidente.
- Manon Fawer, Municipale à Chavannes-près-Renens, vice-présidente.
- Jean-Charles Cerrotini, Syndic à Saint-Sulpice, membre.
- Serge Nicod, chef de service à Ecublens, caissier.
- Alain Werly, chef de service à Chavannes-près-Renens, secrétaire.
- Responsable administrative, Mme Brigitte Bignens, employée au service social de la commune d'Ecublens.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011:

- Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, présidente.
- Manon Fawer, Municipale à Chavannes-près-Renens, vice-présidente.
- Yves Allemann, Municipal à Saint-Sulpice, membre.
- Serge Nicod, chef de service à Ecublens, caissier.
- Alain Werly, chef de service à Chavannes-près-Renens, secrétaire.

- Responsable administrative, Mme Brigitte Bignens, employée au service social de la commune d'Ecublens.

Kaeser Moser Willi	Alice Corinne	Conseillère communale Membre du comité APE St-Sulpice
--------------------	------------------	---

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 – 15 membres

Commune de Chavannes-près-Renens

Fawer	Manon	Conseillère municipale
Gorgerat	André	Syndic
Rouiller	Marianne	Conseillère communale
Shabani-Favre	Andrée	Conseillère communale
Benoît	Raphaël	Conseiller communal

Commune d'Ecublens

Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Kaelin	Pierre	Syndic
Merminod	Jean-Claude	Conseiller communal
Roggo	Nicole	Conseillère communale
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Eberhard	Sonia	Membre comité APE Ecublens
Brandt-Monnier	Juliane	Présidente Assoc. Bout'choux

Commune de Saint-Sulpice

Cerottini	Jean-Charles	Syndic
Kaeser Moser Willi	Alice Corinne	Conseillère communale Membre comité APE St-Sulpice

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011 – 17 membres

Commune de Chavannes-près-Renens

Fawer	Manon	Conseillère municipale
Gorgerat	André	Syndic
Shabani-Favre	Andrée	Conseillère communale
Baldé	Thierno	Conseiller communal
Michel	Patrick	Conseiller communal

Commune d'Ecublens

Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Kaelin	Pierre	Syndic
Roggo	Nicole	Conseillère communale
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Bolatdemirci	Christine	Conseillère communale
Gordillo	María	Conseillère communale
Eberhard	Sonia	Membre comité APE Ecublens
Brandt-Monnier	Juliane	Présidente Assoc. Bout'choux

Commune de Saint-Sulpice

Allemann	Yves	Conseiller municipal
Cerottini	Jean-Charles	Syndic

Activités 2011

En 2011, le comité s'est rencontré 6 fois. Le bureau, quant à lui, se voit une fois par mois environ, en vue de préparer les séances de comité et de résoudre avec la présidente les problèmes en cours.

Le contact avec la FAJE est entretenu au travers des rencontres organisées par cette dernière.

Régulièrement des rencontres sont organisées avec les structures d'accueil selon un ordre du jour décidé de concert avec l'AJESOL. Les échanges ont porté sur l'utilisation et l'amélioration du programme informatique Bambino; la présentation de la nouvelle interface CITI-Kid's qui devrait être mise en place au printemps 2012; la clôture du premier exercice de l'AJESOL, ainsi que ses conclusions et améliorations à apporter (mise en place de procédures, de contrôles plus réguliers de la situation des comptes).

Quant aux tâches administratives, ces dernières sont diverses en passant par la facturation, le suivi du contentieux, les relations avec les parents, les relations avec d'autres réseaux.

Le comité remercie vivement le travail effectué avec professionnalisme, par le personnel du service social de la commune d'Ecublens dans le cadre du contrat de prestations avec l'AJESOL.

Développement

Conformément à l'obligation prévue par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) de prévoir un programme de développement, les communes membres œuvrent sur différents projets visant à la création de nouvelles places d'accueil. En 2011, Ecublens a suivi les chantiers en cours en vue d'offrir des locaux pour

1. La création de 38 places supplémentaires en préscolaire de la garderie Domino.
2. La création de 36 places en unité d'accueil pour les petits écoliers (deux premières années de scolarité).

3. La création de 36 places en accueil parascolaire.

Saint-Sulpice suit de son côté un chantier en vue d'ouvrir un accueil parascolaire de 36 places.

L'ouverture progressive de ces nouvelles places est prévue dès la rentrée scolaire 2012.

En 2011, ce sont aussi 17'740 heures de garde supplémentaires qui ont été réalisées dans le cadre de l'activité des accueillantes de jour.

Objectifs 2012

La concrétisation des chantiers en cours, avec l'ouverture de nombreuses places en pré et parascolaire, apportera son lot de travail pour le comité.

Un règlement et des tarifs seront à réaliser en vue de l'ouverture des nouvelles places en accueil parascolaire.

Nous espérons enfin mettre le site internet de l'AJESOL en ligne. Ce dernier a souffert des priorités de travail du comité pendant une année 2011 bien chargée.

Conclusion

Ce deuxième rapport de gestion de l'AJESOL résume une première année fiscale basée sur 12 mois. Les mois passants, les places qui avaient été gardées pour des clients hors réseau, sont progressivement reprises par les ayants droit des 3 communes membres du réseau. Il en résulte une plus grande utilisation des places par les habitants des 3 communes et, par conséquent, plus de déficit financier du coût de la place à couvrir par ces dernières.

Mais l'AJESOL prend soin, par le biais du travail de surveillance comptable et administrative de la responsable administrative, de contenir toujours mieux les dépenses de fonctionnement de l'AJESOL, ainsi que celles des structures membres.

Il n'en demeure pas moins qu'au vu des listes d'attente toujours imposantes auprès des structures, les places d'accueil sont nécessaires et demandées par les familles de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de Saint-Sulpice.

Nous profitons de ces dernières lignes pour remercier tous les acteurs de l'AJESOL, employé(e)s communaux, employé(e)s des structures d'accueil et leurs comités bénévoles, délégué(e)s et membres pour leur implication dans l'AJESOL.

*Au nom du comité de l'AJESOL
La présidente
Pascale Manzini*

Structures du réseau

		Nombre de places		
		AFJ	préscolaire	parascolaire
Accueil familial de jour	Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice	138		
Garderie Vanille-chocolat	1022 Chavannes-près-Renens		37 → CIN	
Garderie Vanille-chocolat	1024 Ecublens		22 → CIN	
Garderie Domino	1024 Ecublens		28	
Garderie Les Bout'choux	1024 Ecublens		49	
Ô Berges	1022 Chavannes-près-Renens			36
Garderie Capucine	1022 Chavannes-près-Renens		10	
La Plaine	1022 Chavannes-près-Renens			36
Places offertes au 31.12.2011		138	146	72

Finances

Le tableau ci-dessous montre la répartition des places disponibles dans chacune des structures administrées par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les 12 mois d'activité de l'exercice. Ce sont ces chiffres qui ont été utilisés pour le calcul de la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes

Structures	Nombre de places disponibles	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
		Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	Nombre de places occupées
Les Bout'choux	49	21.26	5.30	9.96	12.48
Capucine	10	1.09	8.91	0.00	0.00
Domino	28	23.30	3.51	1.19	0.00
Vanille-chocolat Chavannes	37	12.66	16.93	4.65	2.76
Vanille-chocolat Ecublens	22	13.04	4.93	0.97	3.06
Total	146	71.35	39.58	16.77	18.30

Les coûts pour les communes sont répartis en fonction des places occupées pour la couverture de l'excédent de charges des structures et selon le nombre d'habitants pour les charges de fonctionnement de l'AJESOL. Le décompte final présente les montants suivants:

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
Charges nettes des structures	1'743'971.50	967'433.65	409'900.50	447'297.55
Charges de l'AJESOL	47'129.60	29'024.50	13'731.40	12'881.03
Participation des parents	- 898'547.35	-392'398.35	-300'682.90	-452'414.15
Défalcations	2'598.05	1.06	0.80	0.70
Excédent de charges à couvrir	895'151.80	604'060.86	122'949.80	7'765.13

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs

Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini (comité de direction) et M. Didier Lannaz (conseil de fondation), Conseillers municipaux



Année électorale pour les communes, 2011 a provoqué un changement important de représentation des Autorités communales au sein du conseil de fondation et du comité de direction. Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au conseil de fondation et un au comité de direction.

La commune d'Ecublens est représentée au conseil de fondation par le Dr Jean-Claude Simon et M. Didier Lannaz, Conseiller municipal « Urbanisme, mobilité » qui a succédé à M. François Massy depuis le 6 juillet 2011.

Le comité de direction a tenu 12 séances en 2011. Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales, petite enfance, affaires scolaires » représente Ecublens.

Projets

Le jury du concours d'architecture pour la transformation et la mise en conformité du bâtiment de l'établissement médico-social a recommandé de retenir le projet proposé par le bureau d'architecture Terrin-Barbier sàrl à Lausanne. Le concours a été organisé conjointement avec l'Etat de Vaud pour donner suite à un programme cadre voté par le Grand Conseil vaudois

pour assurer la mise en conformité ECA des EMS. La mise en conformité comportait le risque d'un compartimentage des espaces intérieurs, annihilant ce qui fait la qualité architecturale des Baumettes: grands espaces, luminosité, contacts visuels et sonores entre les différents secteurs et niveaux. Le projet Terrin-Barbier préserve ces qualités tout en satisfaisant aux exigences de sécurité.

En plus du rapport ECA, nous avons reçu un rapport concernant la recherche d'amiante dans l'immeuble de l'EMS. Il n'y a aucun danger en exploitation, mais les travaux devront comporter des mesures supplémentaires coûteuses de protection et de désamiantage.

Des transformations pour l'augmentation du nombre de chambres individuelles, sans augmentation de la capacité d'accueil actuelle de 111 résidents, ont été incluses dans le concours d'architecture. Cela répond à une demande croissante des personnes accueillies et à notre volonté de proposer un lieu de vie qui est communautaire mais respectueux des individualités. Les travaux devraient commencer fin 2012 et durer environ 2 ans.

Activités

L'EMS est toujours au maximum de sa capacité d'accueil (111 lits). Nous collaborons étroitement avec le réseau ARCOS (association réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise) et son BRIO (bureau régional d'information et d'orientation) pour l'entrée de nouveaux résidents. Dans les critères d'admission sont pris en compte les liens que peuvent avoir les personnes en attente de placement avec l'Ouest lausannois. Cela peut être simplement le dernier domicile, un rapprochement familial ou quelques années de leur vie qu'ils y ont passées. Durant plusieurs périodes de l'année où le CHUV est à saturation pour des personnes qui ne trouvent pas de place en EMS, nous jouons le jeu du réseau et priorisons ces personnes.

L'unité d'accueil temporaire (UAT) permet à des personnes à domicile de venir passer une ou plusieurs journées par semaine aux Baumettes, ceci principalement pour une

coupure de solitude, mais aussi pour soulager un proche aidant. Des changements de mode de financement sont annoncés pour 2012 et mettent en péril l'équilibre financier de cette prestation très appréciée des bénéficiaires et des CMS. Ce sont jusqu'à dix personnes par jour qui s'intègrent dans la vie de la maison avec le soutien d'une assistante socioculturelle.

Les deux immeubles de logements protégés jouent pleinement leur rôle et prouvent qu'ils répondent à un réel besoin pour des personnes confrontées à des difficultés lorsqu'elles se trouvent dans un habitat pas adapté. Les relations sociales y sont naturellement riches, par le contexte-même qui y a été créé et par les activités mises en place à la demande des locataires. Le projet communautaire des quartiers Biondes-Baumettes-Bugnion a continué à vivre au travers de séances où les habitants ont pu exprimer leurs attentes concernant la mobilité et les activités culturelles.

Le nombre de repas élaborés pour les CMS de l'Ouest lausannois qui les livrent à domicile est de 59'758. Une excellente collaboration avec l'Apremadol permet d'adapter et d'améliorer notre offre en permanence. En plus des repas à domicile, nous préparons les repas pour les résidents, les bénéficiaires de l'UAT, les collaborateurs, les visiteurs et les enfants de la garderie. Ce sont en tout 194'349 repas qui sont sortis de notre cuisine en 2011.

La capacité d'accueil de la garderie a été augmentée pour la rentrée scolaire 2011. Un groupe de 5 bébés supplémentaires est accueilli chaque jour. Nous avons ainsi 2 groupes de 5 bébés, 1 groupe de 7 trotteurs et 1 groupe de 10 grands pour un total de 27 enfants. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Collaborateurs

L'effectif en équivalent plein temps a été de 123.94 en 2011, en légère augmentation par rapport à 2010, en raison de l'augmentation de la capacité d'accueil de la garderie.

Durant l'année 2011, nous avons mis en place une collaboration tripartite assuré-entreprise-assureur concernant les absences maladie.



Concernant la formation: l'ensemble des aides-infirmières a obtenu l'attestation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge. Une sensibilisation concernant la basse vision été donnée par l'Asile des aveugles pour tous les collaborateurs. Nous formons des apprentis en vue de l'obtention d'un CFC pour les métiers d'employé de commerce, d'assistant socio-éducatif, assistant en soins et santé communautaire; il s'agit autant de jeunes en formation que de collaborateurs en acquisition de qualifications. De plus, de nombreuses formations individualisées ont été suivies en fonction de besoin d'acquisition de compétences et de formation continue.

Le recrutement du personnel infirmier diplômé est toujours difficile, mais n'ayant que très peu de roulement au sein de cette fonction nous n'y sommes heureusement confronté que peu souvent.

♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL

ARASOL

Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (comité de direction).

Éléments du rapport d'activités 2011

Revenu d'insertion (RI)

Deux événements ont marqué l'activité des collaborateurs chargés de délivrer la prestation RI au cours de l'année 2011:

- 1) la modification de la loi sur le chômage (LACI), intervenue au 1^{er} avril;
- 2) l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre des prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) et de la rente-pont. Les aides financières aux familles leur permettent d'éviter le recours à l'aide sociale et favorisent le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative. Quant à la rente-pont, elle permet d'atteindre l'âge de la retraite AVS sans avoir à recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée.

L'impact des modifications de la LACI sur l'augmentation des dossiers RI s'est avéré moins important que ce que nous pouvions craindre. Pour notre région, environ 380 chômeurs se sont retrouvés à la date précitée en fin de droit. Les statistiques montrent une hausse de près de 20 % du volume de dossiers au cours de l'année dont 10 % environ au cours du 2^e trimestre.

Concernant la mise en route des nouveaux régimes d'aide, les constatations sont les suivantes:

Un surcroît de travail important qui a nécessité l'engagement d'une collaboratrice de renfort (0,6 EPT) pour les agences d'assurances sociales, celles-ci ayant dû répondre à la fois aux demandes provenant des citoyens de chacune des communes (demandes spontanées) et à celles des allocataires du RI, identifiés comme bénéficiaires potentiels.

Du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012, les données chiffrées sont les suivantes:

	PC-familles demandes issues du RI	PC-familles demandes spontanées	Rentes-ponts demandes issues du RI	Rentes-ponts demandes spontanées
Renens	62 + 4 de l'EVAM	24	4 + 4 arrivées via le SDE	0
Crissier	7	12	1	1
Chavannes - St-Sulpice	24	6	2	2

Bussigny - Villars- Ste-Croix	8	3	5	2
Ecublens	12	8	7	2
Total	117	53	23	7

Un résultat escompté qui doit encore être amélioré. Actuellement, seules 30 % environ des demandes de PC-familles issues du RI aboutissent à un droit et permettent aux requérants de sortir de l'aide sociale. En effet, dans de nombreux cas, le montant des PC est inférieur à celui du RI. Le requérant a alors la possibilité de renoncer à son droit aux PC familles, un délai pour ce choix étant laissé au requérant.

Ces constatations se retrouvent au plan cantonal. Un rapport de la caisse cantonale vaudoise de compensation, établi en janvier 2012, fait état des données chiffrées suivantes:

- 1'150 demandes sont parvenues à la caisse cantonale, dont 775 issues du RI;
- 345 demandes ont été acceptées, dont 256 provenant des dossiers RI.

Concernant les rentes-ponts, une cinquantaine de demandes provenant de bénéficiaires du RI ont été déposées et acceptées.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les chiffres précis pour notre région n'étaient pas encore disponibles, vu la mise en route très récente de ce dispositif et la question du délai évoquée ci-avant.

♦ ♦ ♦ ♦

Agences d'assurances sociales (AAS)



Agent régional

Après trois années d'activité, le mandat de notre agent régional, M. Alain Werly, a

pris fin au 31 décembre 2011, la commune de Chavannes-près-Renens ayant évalué avoir besoin de son chef de service, centré à plein temps sur les autres activités sociales communales.

C'est ainsi une première étape qui se termine, celle qui a vu la mise en place de la régionalisation des agences anciennement communales. Les connaissances très précises de M. A. Werly dans les assurances sociales ont permis d'assurer la qualité, reconnue, du travail dans ce domaine. L'avenir verra, dès 2012, l'engagement d'une agente régionale, au service de l'ARASOL désormais, et la poursuite de l'adaptation aux défis représentés par l'évolution du travail dans ce domaine si pointu, vécu également comme très complexe pour beaucoup de citoyens.

Locaux

Des travaux et des réaménagements ont été effectués dans trois de nos cinq agences.

A Ecublens et suite aux transformations effectuées dans le bâtiment de l'hôtel de ville, l'AAS occupe désormais des locaux, au deuxième niveau, indépendants de ceux du service communal des affaires sociales. Dotés d'un espace de réception, l'accès à ces nouveaux locaux est désormais possible pour les personnes à mobilité réduite, grâce à l'implantation d'un ascenseur à l'arrière du bâtiment. Les collaborateurs disposent de bureaux permettant la réception simultanée de deux personnes en garantissant la confidentialité.

A Bussigny-près-Lausanne, l'AAS est également désormais séparée des locaux du service des affaires sociales et de la jeunesse tout en étant restée au rez-de-chaussée.

A Renens, après une période de travaux relativement longue qui ont vu le bâtiment être doté d'un accès garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'un réaménagement général et d'une réception commune pour l'ensemble des services, l'AAS est dotée de trois bureaux distincts, permettant la réception et le traitement simultané de trois demandes de citoyens.

L'ARASOL participe au financement d'une réception à hauteur de l'équivalent d'un temps de travail de 60 %, les réceptionnistes communales réalisant un travail important en faveur des usagers de l'AAS.

D'une manière générale, les questions de locaux sont une préoccupation importante s'agissant des AAS de l'Ouest lausannois.

D'une part, il est nécessaire de terminer la clarification entre les tâches communales et les tâches régionales, tant dans la conduite respective des équipes de collaborateurs que pour le citoyen qui doit pouvoir identifier ce qui est réalisé par la commune et ce qui est réalisé par la région.

D'autre part, les projets de développement urbanistiques et l'augmentation de la population qui est prévu dans les proches années à venir, nécessiteront inmanquablement des séparations physiques des agences d'avec les services communaux, aucune agence de notre région ne pouvant augmenter sa taille et l'espace nécessaire pour faire face au volume de demandes que cette population supplémentaire engendrera.

Pour mémoire, les AAS sont des lieux délivrant des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux que sont, essentiellement:

- l'organe vaudois d'assurance maladie (OVAM, anciennement OCC), dans la délivrance des subsides, le contrôle de l'affiliation à une caisse reconnue.
- de la Caisse cantonale vaudoise de compensation, pour toutes les questions relevant des cotisations AVS/AI/APG, des prestations et rentes AVS/AI, des prestations complémentaires aux rentes AVS/AI, des prestations complémentaires en faveur des familles, des rentes-ponts à l'AVS et des autres questions relatives à l'affiliation et au contrôle de l'affiliation de tout citoyen à une caisse de compensation AVS/AI.

◆◆◆◆

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (comité de direction)

Bilan d'activité 2011 au CMS d'Ecublens par Mme Mary-Claude Thierstein, responsable de centre

Management

Par mesure d'économie, nous avons cessé l'envoi des plannings à la clientèle à partir du 1^{er} juillet 2011. Cette mesure a engendré des économies de l'ordre de Fr. 3710.- (photocopies et frais postaux). Grâce à l'accompagnement et au suivi offert par les référents pour faciliter l'adaptation à ce changement, les réactions de mécontentement se sont limitées à un nombre restreint de clients. Une réorganisation de la planification du personnel de soins et d'aide au ménage (PERSAM) a été effectuée par secteur géographique pour limiter les déplacements (temps et kilométrage), ainsi que pour restreindre le nombre d'intervenants par client. Cette démarche a été envisagée afin de favoriser la continuité des prestations auprès du client, et de permettre un meilleur encadrement des collaboratrices.

La poursuite des échanges CMS-représentants politiques a été réalisée avec la participation de Mme Fawer au colloque PERSAM du 12.09.2011 et de Mme Manzini au colloque d'équipe de base du 5 juillet 2011. Les discussions animées et constructives ont contribué à relayer les préoccupations des professionnels aux représentants politiques. Entre autres, les difficultés liées à la problématique du parking qui génèrent de fortes tensions et restent une préoccupation importante pour le personnel. Des démarches devraient être envisagées afin de faciliter leurs activités terrain. Ces échanges ont

également permis à nos équipes de mieux comprendre les changements qui interviennent dans nos structures.

Ressources humaines

Nous avons accueilli 2 auxiliaires au ménage pour répondre à l'augmentation des besoins. Suite au départ d'une infirmière en psychiatrie à 60 % l'été dernier, nous avons rencontré des difficultés à trouver du personnel au bénéfice de cette formation car elle n'est plus dispensée actuellement en formation de base. Néanmoins, ce poste sera repourvu à partir du 1^{er} avril 2012.

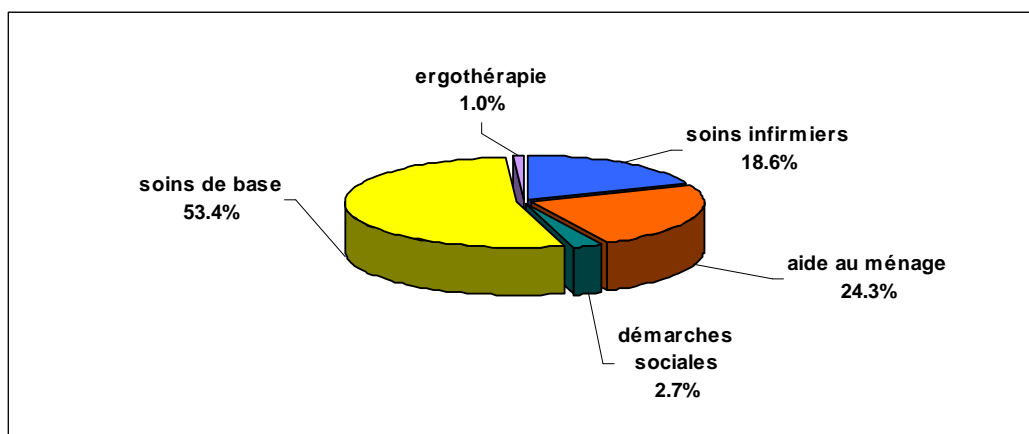
Prise en charge

Durant l'année 2011, le CMS est intervenu auprès de:

- 554 clients domiciliés à Ecublens, dont 56 nouveaux clients et 357 réouvertures de dossiers, représentant 75'662 jours de « prise en charge ».
- 315 clients domiciliés à Chavannes-près-Renens, dont 41 nouveaux clients et 207 réouvertures de dossiers, représentant 42'273 jours de « prise en charge ».
- 166 clients domiciliés à St-Sulpice, dont 25 nouveaux clients et 104 réouvertures de dossiers, représentant 22'029 jours de « prise en charge ». A part à St Sulpice, les communes d'Ecublens et de Chavannes ont vu le nombre de jours de « prise en charge » augmenter par rapport à l'année passée.

Par ailleurs, le nombre de nouveaux clients a augmenté sur les 2 autres communes hormis celle d'Ecublens. L'AVASAD ayant modifié son outil d'élaboration des statistiques, nous avons actuellement des données depuis 2008, qui reprennent des heures relevées au lieu des heures facturées (les heures facturées 2008 à 2010 étant arrondies aux ¼ heures supérieurs).

Heures relevées des prestations 2011 au CMS d'Ecublens



Prestations	2008	2009	2010	2011	
Soins infirmiers	5559	6358	6602	6928	Demandes à la sortie d'hôpital en hausse
Soins de base	18726	20111	20342	19896	Baisse liée à la fin de l'arrondi au ¼ heure et aux restrictions de remboursement de la part des assureurs
Soins d'ergothérapie	202	217	263	356	Hausse liée à l'effort de promotion de ces prestations
Démarches sociales (heures relevées)	698	740	929	1023	Fonction de la fluctuation des demandes
Nombre de repas	15228	18404	18352	15969	Fonction de l'évaluation des besoins
Lessive et repassage	2239	2245	2456	2729.55	Fonction de l'évaluation des besoins
Aide au ménage	8566	8650	8908	9065	Fonction de l'évaluation des besoins

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Valorsa SA

Délégation d'Ecublens: M. Christian Maeder, Conseiller municipal



Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13 % de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa traite toutes les matières revalorisables: papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers.

Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération.

Les déchets incinérables encombrants sont re-triés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font aussi par-

tie de la palette des déchets traités, Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

Les tonnages de déchets incinérables (ordures ménagères et encombrants) sont relativement stables en 2011, comme précédemment ce qui est la marque d'une augmentation globale du recyclage dans les ménages. Cependant des progrès restent à faire, si la moyenne du périmètre est bonne (47,7 %), les taux de recyclage des communes varient de 32 % à 70 %.

Le service-conseils de Valorsa pour les communes du périmètre a fait une série d'analyses de déchetterie ou de gestion globale des déchets communaux. Ces discussions permettent des échanges fructueux entre les acteurs communaux et les acteurs de la revalorisation, comme Valorsa. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en font de plus en plus largement usage.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

	2011 en tonnes facturées par Valorsa	2011 Destination	2011 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	Incinérateur de Vidy	Chaleur
Recyclables	Papier	1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	Compost en andain	Compost
	OREA, appareils électriques	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	GZM	Energie
Conseils aux communes	4 analyses	Analyse de gestion communale des déchets	Multiplés conseils au quotidien

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

Délégation d'Ecublens au conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis: M. Michel Farine, Conseiller municipal.



Tâches principales

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis;
- surveiller et corriger les examens topographiques;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- enquêter sur les réclamations;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

Faits marquants

Le Tribunal fédéral a, le 29 août, admis sur un point le recours des douze exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place. En effet, il estime que l'arrêt de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal ne contient pas suffisamment d'éléments pour vérifier que le prix de l'abonnement, que doit souscrire chaque exploitant A, n'est pas excessif et sert uniquement à couvrir les frais de fonctionnement, d'amélioration du système et d'amortissement du central d'appel.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 6 autorisations A (2010: 9) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Exploitants regroupés au sein de:				
Taxiphone	53	47	56	51
CDS	4	2	5	2
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	3	2	3	2
Autres	27	23	35	29
Total	89	76	101	86

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Entreprises	7	4	17	17
Exploitants indépendants	8	10	8	10
Total	15	14	25	27

Conducteurs

Au nombre de 514* (2010: 534), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2010	2011	2010	2011
Conducteurs « réguliers »	459	449	30	28
Conducteurs « auxiliaires »	38	34	7	3
Total	497	483	37	31

* dont 257 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 39 demandes enregistrées (2010: 47), 22 carnets de conducteur ont été délivrés (2010: 20), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'507'618 courses, contre 1'545'384 en 2010.

Stations

Au nombre de 45, comme en 2010, les stations offrent un total de 192 places, contre 194 en 2010. En effet, durant l'année écoulée, une nouvelle station, d'une capacité de deux places, a été mise en service à la place de l'Europe, alors que la station sise à la place Centrale, permettant le stationnement de quatre taxis, a été supprimée.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation d'Ecublens: Mme Danièle Pe-toud Leuba (commission plénière + bureau) et M. Christian Maeder (commission plénière), Conseillers municipaux

Météo / pollutions

L'année 2011 a été caractérisée, au point de vue météorologique, par une grande sécheresse en début de période. Lors d'épisodes orageux toutefois, le réseau intercommunal a été saturé par l'apport d'eaux pluviales mélangées provenant des canalisations unitaires encore en fonction dans quelques communes. Ces mises en charges des collecteurs provoquent des déversements d'eaux polluées dans les ruisseaux et peuvent avoir des conséquences pour le bon écoulement des eaux des immeubles situés dans les points bas des bassins versants. A l'occasion des assemblées de commission de l'Entente, ces problèmes récurrents sont mis en évidence et l'accent est mis sur la nécessité d'engager des travaux communaux pour terminer la mise en séparatif intégral des réseaux.

L'assemblée annuelle dite « de la Baie de Vidy », réunissant les représentants du Canton, des communes et divers services, permet de mettre en évidence les problèmes liés à la protection des eaux sur l'ensemble de la région et de fixer les mesures à prendre en conséquence de l'état du lac et des rivières.

Une fuite du collecteur intercommunal Mèbre a été traitée d'urgence par un calage en béton, en août 2011, dans le secteur des Berges à Chavannes. Cette opération a dû être renouvelée peu de temps après, le fond du collecteur étant également en mauvais état à l'aval de la première intervention.

Mis à part ces incidents, il faut noter que des canalisations d'eaux claires rejettent des eaux usées dans les ruisseaux et l'on peut citer les cas de la Cerisaie sur la Sorge et des Berges sur la Mèbre. Ces deux points noirs font l'objet de recherches par

le service technique de Chavannes depuis un certain temps déjà.

Travaux 2011 / PGEEi / Digue et passerelle Berges / Géopolis – Mouline

Les travaux d'entretien effectués en 2011 sur le réseau intercommunal Mèbre-Sorge ont été entrepris de manière planifiée selon le programme PGEEi d'une part et, suite à quelques obstructions et dysfonctionnements ponctuels, d'autre part.

Ainsi, en début d'année, une intervention d'urgence a été nécessaire pour consolider le collecteur intercommunal EU Mèbre dans le secteur Levant – Orée sur le territoire de la commune de Crissier. L'entreprise Jaunin SA a effectué, sur commande du service d'entretien M+S, le calage de l'ouvrage qui était affouillé par le courant de la Mèbre.

Des travaux de serrurerie, réalisés par l'entreprise Bernard Henny, ont permis de sécuriser des portails, des vannes et des aqueducs donnant accès ou protégeant les ouvrages intercommunaux.

Les interventions envisagées initialement sur les déversoirs ne pouvant être engagées avant d'avoir tiré toutes les conclusions de la campagne de mesures encore en cours en 2011, il a été prévu de réaliser un tronçon de réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre. Tout d'abord prévu sur le secteur 3 « Blancherie-Chavannes », les travaux ont été engagés en fin d'année 2011 et début 2012 sur le secteur 7 « Berges-Chavannes » afin de les coordonner à d'autres réalisations communales dans ce secteur. L'état du collecteur, qui avait nécessité des interventions en urgence, a également dicté ce choix de priorité.

Fin 2011, les travaux entrepris par la commune de Chavannes et le SESA pour créer une digue en rive droite de la Mèbre et reconstruire la passerelle piétons ont été réorientés suite à l'impossibilité de prendre appui sur le collecteur i M+S. La digue et le chemin piétonnier sont réalisés, début 2012, plus en retrait par rapport à l'ouvrage intercommunal. C'est sur ce tronçon « secteur 7 » que la réhabilitation par chemisage du collecteur se fait dans l'étape 2011-2012.

Événement inhabituel, le réseau intercommunal existant, d'une longueur cumulée de quelque 16 km se voit rallongé d'une quarantaine de mètres en diamètre 150 cm à la Mouline, dans le cadre de la réalisation d'un passage inférieur sous TSOL pour le bâtiment Géopolis de l'UNIL. Il a en effet fallu dévier le collecteur M+S par création de 140m' de nouvelle canalisation et la suppression des 100m' se trouvant le long de la ligne du M1. Ces importants travaux ont été effectués en automne 2011 et la mise en eau du nouveau tronçon a eu lieu après une opération délicate de pompage et de transfert la nuit du 28 au 29 novembre 2011. Dans les grandes lignes, le BUD a pris en charge les frais de ce déplacement pour réaliser le PI – Géopolis.

Le SE M+S a suivi les travaux et établi un constat photo lors de la mise en eau.



Déviation coll. 150 à la Mouline / entreprise Marti SA pour le PI sous TSOL / UNIL GEOPOLIS - SE-M+S 29.11.2011

*Service d'Entretien du réseau intercommunal EU Mèbre-Sorge
MASA le préposé: M. Geissbühler*

◆ ◆ ◆ ◆

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2011 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2011.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin Ph. Poget

◆ ◆ ◆ ◆

Ecublens/VD, le 16 avril 2012
10.02.06 - PHP/sm

*Document imprimé par le greffe municipal
en 130 exemplaires et relié par l'Association
Aïro à Ecublens*